

LA MÉTÉO

(185e jour de l'année)
Ensoleillé: 18 à 30 C
Lever du soleil: 5h04
Coucher du soleil: 20h39
Demain: ensoleillé.
Détail: page B-5

EN 1990

1er Symposium de sculpture sur pierre à Thetford Mines **D5**

EXPOS

Langston obtient un jeu blanc contre les Braves **D1**

**EN FRANCE**

Parizeau déplore le triangle d'Ottawa, Québec et Paris **B1**

INDEX

Arts: page D-5
Carrières et professions: page A-8
Décès: page C-6
De tout et de tous: page B-5
Economie: page C-1
Feuilleton: page C-5
Petites annonces: page C-2 à C-7
Sports: page D-1
Vivre: page B-4

MARDI

80e ANNÉE — No 114

4 CAHIERS, 28 PAGES

SHERBROOKE, 4 JUILLET 1989

(WEEK-END: 1.00\$) 0.50\$ — Domicile: 2.85\$ par semaine.

la tribune

Le salaire de Pelletier fait un bond de 21 %

□ Le maire de Sherbrooke gagnera dorénavant 84 293 \$ par année

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Le maire Jean Paul Pelletier, de Sherbrooke, verra bientôt son salaire progresser d'un coup de 21,51 pour cent, passant de 69 370 \$ à 84 293 \$. Ce nouveau salaire comprend une allocation de dépenses non imposable de 9 583 \$.

Voilà du moins le sens de l'avis de règlement déposé hier à la table des élus sherbrookoïses. Le règlement sera adopté à la prochaine séance régulière du conseil, le 7 août, mais l'effet sera rétroactif au 1er janvier dernier.

Ce nouveau traitement, qui sera par la suite indexé annuellement en fonction des directives émises par le ministre des Affaires municipales (basées sur l'indice du coût de la vie selon Statistique Canada), constitue le maximum prévu par un décret adopté par le gouvernement du Québec, ce printemps.

Le salaire du maire, qui n'a pas été augmenté depuis 1983, sauf l'indexation annuelle, a fait l'objet de discussions ces deux dernières années. Le maire a déjà eu l'occasion de se plaindre du traitement qu'il reçoit, se disant moins bien rémunéré que 27 hauts fonctionnaires de la Ville.

Tout récemment, ce printemps, le conseil avait statué favorablement dans le sens d'une législation adoptée à Québec, quant au

versement d'une prime de séparation (ou allocation de transition) lors du départ du maire, soit pour ne pas s'être représenté aux élections de 1990 ou pour avoir subi la défaite. La prime prévoit le versement du salaire pour une période de huit mois.

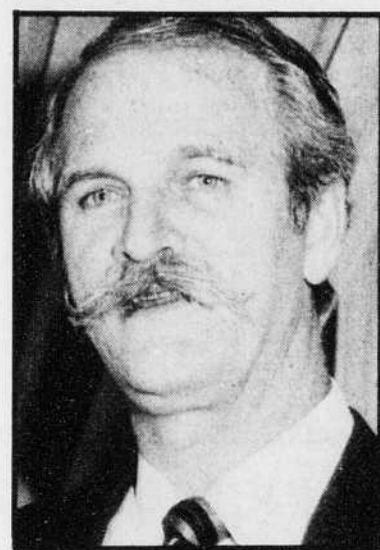
Conseillers

Pour leur part, les conseillers, qui ont normalement droit au tiers des émoluments versés au maire, ont renoncé à ce privilège. Chacun des 12 élus continuera de toucher le salaire actuel, soit 23 120 \$, indexé annuellement. Cela comprend une allocation de dépenses de 7710 \$, également non imposable.

Parmi les différents motifs invoqués dans l'avis de règlement soutenant la décision d'accorder plus d'argent au maire, on fait référence au fait que celui-ci occupe ce poste à temps plein. On peut également y lire qu'une «rémunération équitable pour le maire de la Ville de Sherbrooke ne peut être qu'un gage supplémentaire d'efficacité et de dévouement de la part de ce dernier pour l'administration de la Ville de Sherbrooke».

Comparaisons

On se souviendra par ailleurs que dans le cadre d'une recherche menée à l'automne 1987 par La

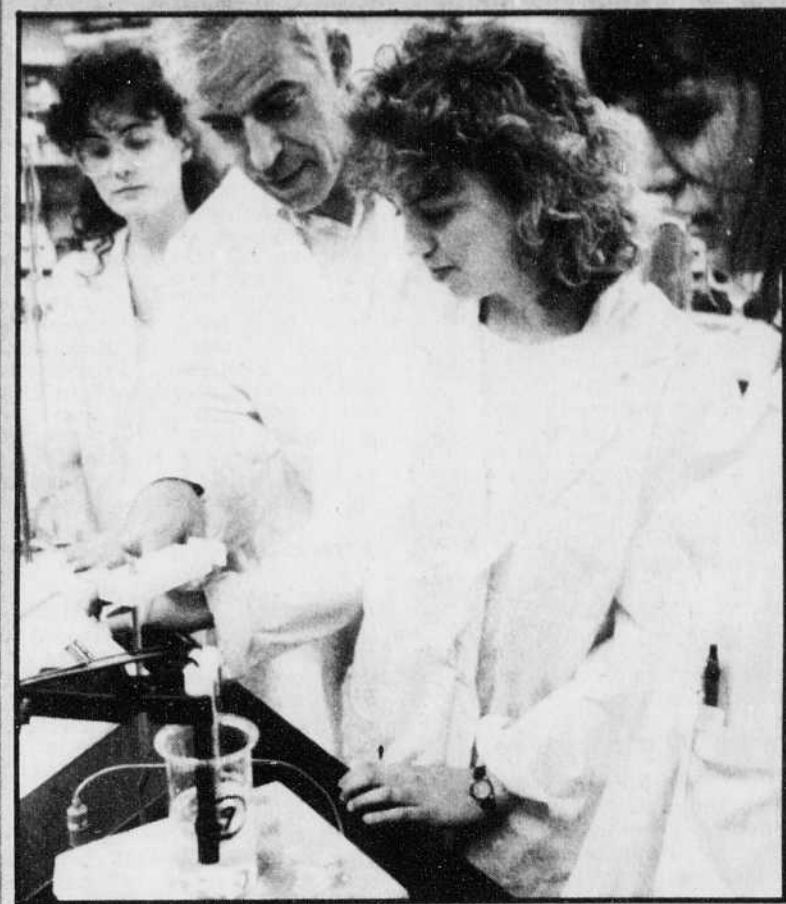


Le maire Jean Paul Pelletier

Tribune auprès de villes équivalentes ou plus peuplées que Sherbrooke, M. Pelletier gagnait alors plus que ses homologues de Gatineau, St-Léonard, LaSalle, Charlesbourg et Ste-Foy. Seul le maire de St-Laurent, à ce moment, avait confirmé son intention de majorer son salaire pour le rendre légèrement supérieur à celui du maire de Sherbrooke.

Contrairement à la période de l'ex-maire Jacques O'Bready, la question du salaire des élus municipaux ne peut plus donner lieu à un référendum. Les citoyens ne peuvent s'y opposer. La loi est à l'effet que seule la parution d'un avis public pour informer les citoyens de la décision du conseil doit accompagner le règlement.

Un pour... un contre **A3**

À l'Université de Sherbrooke

(Photo La Tribune par Luc Lemay)

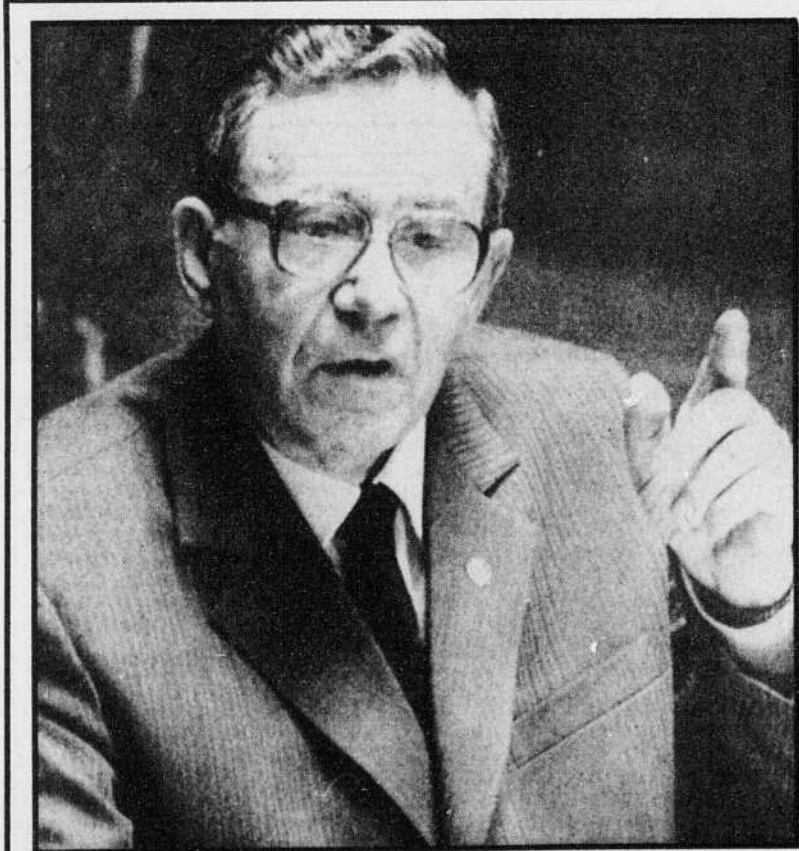
Une cinquantaine de jeunes Canadiens passent un mois à l'Université de Sherbrooke, question de s'initier à l'entrepreneuriat en haute technologie. Ici, en pleine action au laboratoire de génie sanitaire Jacqueline Quattrocchi, de Montréal; Pierre Lemieux, directeur général de Shad Valley à l'Université de Sherbrooke; Sylvie Archambault, de Roxton-Falls, et Sara Feyler, d'Ontario.

Un rendez-vous des doués: Shad Valley

A2

La Cour suprême des États-Unis revient partiellement sur sa décision de légaliser

Les adversaires de l'avortement remportent une grande victoire



L'ex-ministre des Affaires étrangères soviétiques, Andreï Gromyko, est décédé. Figure marquante de l'URSS pendant plus de 25 ans, on l'aperçoit alors qu'il s'adresse à l'assemblée générale des Nations Unies, en septembre 1984.

«Monsieur Niet» meurt à l'âge de 79 ans

C8

Pharmacien suspendu pour vente illégale de stéroïdes

QUÉBEC (PC) — Un pharmacien de Québec, Pierre Sylvestre, a été suspendu pour trois ans par l'Ordre des pharmaciens du Québec pour vente illégale de stéroïdes anabolisants, a révélé hier Radio-Canada.

Le pharmacien a été piégé par la Sûreté du Québec et devra comparaître sous peu.

M. Sylvestre soutient avoir été victime de discrimination et que d'autres pharmaciens ven-

draient des stéroïdes sans ordonnance.

L'Ordre affirme de son côté qu'il s'agit d'un cas isolé et qu'il n'y a pas de trafic organisé. Elle invite la population à dénoncer les pharmaciens qui vendraient des stéroïdes sans ordonnance s'il y a lieu.

La commission Dubin qui enquête sur l'usage des stéroïdes dans le monde du sport a révélé que les athlètes étaient approvisionnés généralement par les vétérinaires et les grossistes.

WASHINGTON (AFP) — Les adversaires du droit à l'avortement aux États-Unis ont remporté hier une grande bataille dans leur lutte pour obtenir le renversement de la célèbre décision de la Cour suprême de 1973, qui légalisait l'interruption volontaire de grossesse.

Dans une décision très attendue, la Cour, devenue au fil des ans et des nominations beaucoup plus conservatrice qu'il y a 16 ans, a imposé des limites substantielles à la possibilité effective pour les femmes de recourir à l'avortement en donnant davantage de pouvoirs aux États pour s'y opposer.

La plus haute instance judiciaire des États-Unis n'est toutefois pas allée jusqu'à annuler sa décision de 1973, rendue dans l'affaire Roe contre Wade. Mais sa décision d'hier déclenche certainement une série de batailles au niveau des États.

Le jugement

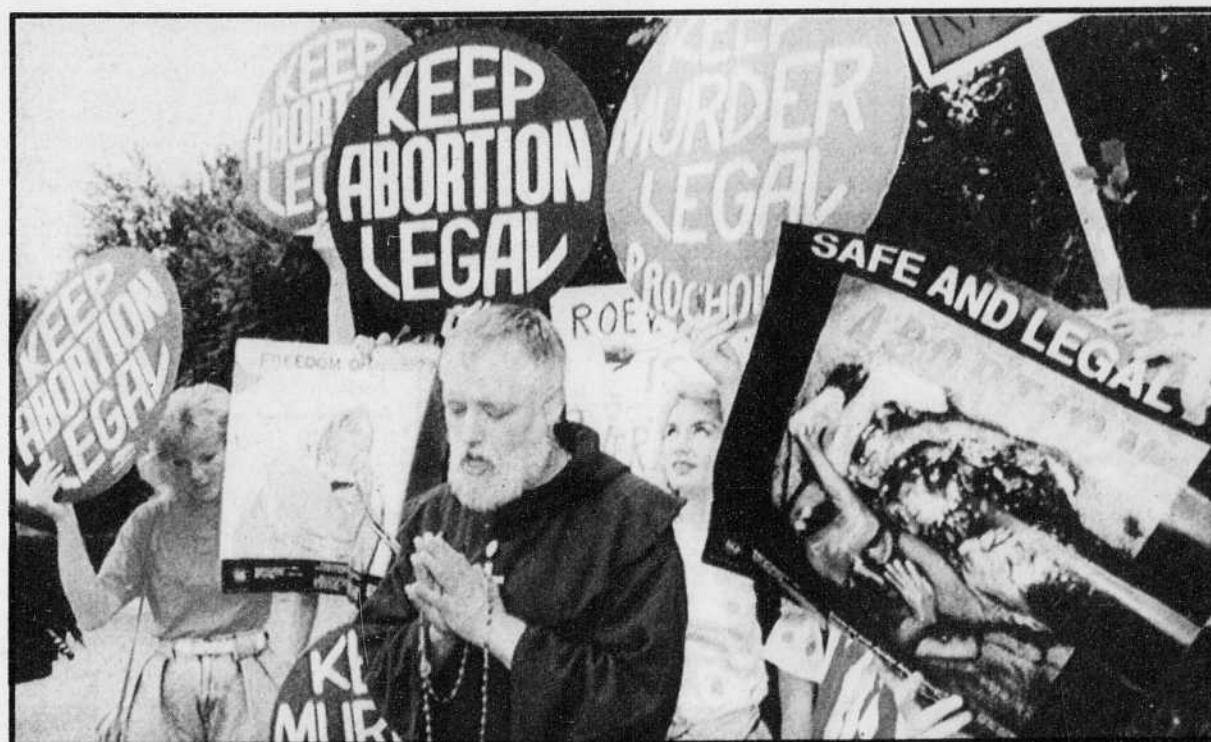
La Cour suprême était appelée à se prononcer sur la constitutionnalité d'une loi de l'État du Missouri, rejetée par la justice fédérale en première instance et en appel.

Les neuf juges suprêmes, à chaque fois par cinq voix contre quatre, ont approuvé plusieurs éléments-clés de cette loi, décidant notamment que le Missouri peut interdire l'emploi de fonds et d'hôpitaux publics à des fins d'avortement si la vie de la mère n'est pas en danger, interdire à des médecins ou infirmières d'hôpitaux publics d'effectuer ou d'aider à un avortement et interdire l'emploi de fonds publics pour «encourager et conseiller» aux femmes de subir un avortement si leur vie n'est pas en danger.

Même si la portée de la loi du Missouri est relativement limitée car la plupart des avortements aux États-Unis sont effectués dans des cliniques privées, l'important dans la décision de la Cour est la restauration de certaines prérogatives des États. Il s'agit là d'un revers de taille pour les défenseurs de l'avortement car d'autres États sont déjà prêts à suivre l'exemple du Missouri.

De son côté, le président George Bush s'est félicité de la décision de la Cour suprême mais a déclaré qu'il continuerait d'œuvrer pour une totale interdiction de l'interruption volontaire de grossesse.

Le débat promet de s'intensifier **C7**



Un homme en prière s'identifiant comme le père Jean, qui appuie le mouvement pro-vie, est entouré de manifestants pro-vie et pro-choix. La scène se déroulait hier, à Washington, devant l'édifice de la Cour suprême qui s'est prononcée sur la constitutionnalité d'une loi concernant l'avortement.

77 pour cent des infirmières ont repoussé l'entente de principe

Le mouvement de rejet est pratiquement irréversible

MONTREAL (PC) — Cent pour cent des membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) qui se sont prévalus de leur droit de vote, au centre hospitalier de Jonquière, ont rejeté l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et leur syndicat.

La tendance au rejet de l'accord du 22 juin s'est donc confirmée, hier, dans tout le réseau. Jusqu'à maintenant, 77 pour cent des membres des syndicats affiliés à la fédération ont refusé de l'entériner.

Selon Lucille Auger, porte-parole de la FIIQ, un revirement de la tendance est peu probable, même si les employés de plus de 200 petits établissements de santé ne se sont pas encore prononcés. Le vote prendra fin vendredi. Dans les hôpitaux, la situation

revient lentement à la normale, a affirmé, hier, Robert Nadon, porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ). Toutefois, le nombre des personnes en attente d'une chirurgie non urgente ne diminuera pas avant l'automne. «Même en temps normal, il se pratique très peu de chirurgies électives en été», a-t-il précisé.

Si les infirmières appliquaient de nouvelles pressions à la mi-juillet, la situation deviendrait vite catastrophique. En effet, souligne-t-on à l'AHQ, entre 2500 et 3000 lits sont fermés pendant la période de vacances des employés qui culminera d'ici une à deux semaines.

«La reprise du plan d'action de la FIIQ ne pourra pas se faire

avant que nos instances soient consultées», a expliqué Lucille Auger. Une réunion des 600 membres du conseil fédéral de la FIIQ est prévue pour les 18 et 19 juillet.

D'autre part, l'Union québécoise des infirmières et infirmiers (UQII), syndicat affilié à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), qui regroupe 14 000 travailleurs de la santé, dont 3500 infirmières, a annoncé, hier, qu'elle poursuivait son offensive amorcée à la mi-juin.

Quatre jours par semaine jusqu'à la fin août, les syndicats entreprendront une série d'actions dans certains centres hospitaliers de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Le vote reprend aujourd'hui dans la région

A2

Pendant l'été, 51 jeunes Canadiens sont initiés à l'entrepreneurship en haute technologie, à l'Université de Sherbrooke

Shad Valley, rendez-vous des doués

par Linda GIGUERE
SHERBROOKE — En plein été, un campus universitaire a toujours un petit air d'abandon. Délaissé par la majorité, il donne l'impression que rien de bien grave ne s'y prépare...

Le rendez-vous était fixé pour midi, en face des jets d'eau. A 12h10, Pierre Lemieux s'amène. «Excusez-moi si j'ai les yeux rouges, mais nous sortons de la piscine», dit-il en s'essuyant le front. «Nous faisons du sport tous les jours. Nous voulons leur démontrer que, quand on fait de l'entrepreneurship, il est indispensable de faire de l'exercice physique pour se débarrasser du stress.»

Bon! Sans perdre de temps, le directeur général de Shad Valley plonge dans le bain. En marchant jusqu'à la cafétéria, il résumera, en trois mouvements, les grandes lignes de ce programme estival pour étudiants doués.

Shad Valley est un programme canadien offert par huit universités. Il s'étale sur quatre semaines, au bout desquelles plus de la moitié des participants parrainés par des entreprises, poursuivent un stage en milieu de travail. «Le but, explique Pierre Lemieux, c'est de donner aux jeunes la piqure de l'entrepreneurship en haute technologie.» Le professeur en génie civil s'arrête. «Nous sommes les seuls à offrir le programme en français.»

Shad Valley a été créé en 1982 par le Centre canadien de technologie créative. L'an dernier, à l'initiative de l'Université de Sherbrooke, le Québec se joignait aux autres provinces.

Le pouls s'accélère...

Sur le campus sherbrookoise, les 51 participants, 30 filles et 21 garçons âgés de 16 à 18 ans, proviennent du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Écosse, de l'Ontario

et du Québec. Ils ont tous réussi un secondaire 5 ou une première année au collégial. Le 26 juin, ils se sont installés aux résidences de l'université. Depuis, ils vivent au rythme de ceux qui ne lésinent pas avec l'apprentissage.

Entre 6h et 23h, leur pouls s'accélère. Cours de mathématique, d'informatique ou d'entrepreneurship. 10h30: exercice physique. Vital. 13h30: laboratoire. Ces amateurs de science explorent les phénomènes de pollution, disloquent un cerveau humain, manipulent de l'ADN, construisent un système de contrôle des feux de circulation, diagnostiquent les composantes fautives d'un circuit électronique ou réalisent un mélange de béton à technologie révolutionnaire. Entre autres. 19h: débats, conférences ou réunions des clans.

Ces 51 jeunes sont divisés en quatre groupes. Tout au long du stage, chaque clan devient une compagnie et doit inventer un jeu pour adultes basé sur les hautes technologies. Dans quelques jours, ils défendront leur projet devant un jury spécialisé. Pour Pierre Lemieux, l'expérience s'annonce palpitante. «Leur rythme d'apprentissage est ahurissant, confie-t-il. Mettez 13 personnes douées ensemble et attendez les étincelles. Ils sont extraordinaires! Vous allez voir!»

Etre doué

Dorothy Thomas, 16 ans, de Fredericton, a été sélectionnée, comme les autres participants, en raison de ses performances académiques et de son engagement à l'intérieur d'activités sociales. Entre une bouchée d'omelette espagnole et une gorgée de lait, la future ingénieure en aéronautique livre sa conception du phénomène «douance».

«Etre douée, c'est un honneur, mais nous avons tous travaillé pour en arriver là, précise-t-elle.

Je crois que ça commence à la maternelle. Les enseignants te conditionnent, te poussent. Ceux qui acceptent de relever le défi vont être les meilleurs.»

Enfant unique d'une mère au foyer et d'un père concierger, Dorothée estime que, n'eût été l'encouragement de ses parents, elle n'en serait pas là. «Mes parents m'appuient. Ils m'ont toujours poussée à faire de mon mieux dans ce que, moi, je voulais faire. T'as besoin de ça pour être capable. T'as besoin de cet environnement positif.»

Christophe Fares, 17 ans, de Saint-Basile-le-Grand, est né d'un ingénieur en électronique et d'une technicienne en architecture. «Doué? Oui, je le suis et je suis sûr que nous sommes nombreux à l'être. La différence, c'est que certains cherchent à exploiter ce talent. Ça prend le courage de le faire. Il faut être élevé dans un milieu où les parents sont compréhensifs et nous permettent de nous affirmer.»

«Etre doué, ce n'est pas être plus brillant que les autres, approuve Sébastien Labonté, 18 ans, de Sherbrooke. C'est être motivé.»

Laboratoire vivant

«Sacré Newton! Sacré Newton! Sacré Newton!»

Gloire à la pomme! (Celle qui est tombée sur la tête d'Isaac pendant sa sieste)

Sacré Youssef! Sacré Youssef! Gloire à la bouffe!

Dans l'amphithéâtre, le clan des Mauves pousse son cri de ralliement. L'atmosphère est animée, presque endiablée. Nerveuses, les «bolles» se préparent à présenter, tour à tour, leur premier rapport de laboratoire de la semaine.

«Décrire l'ambiance? C'est indescriptible!», s'exclame Sébastien Labonté. Il faut le vivre pour le croire! Une gang de 50 personnes qui sont motivées et qui aiment avoir du fun, c'est impressionnant!»

Une dernière fois, les étudiants révisent leurs notes. On élaborera la façon dont on a construit les secondes d'une horloge digitale ou on rendra compte de son stage d'observation en pathologie.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

François Lemay, un étudiant à la maîtrise en chimie, explique l'utilisation de l'ordinateur dans ce domaine d'étude à un groupe de participants au programme Shad Valley, qui se déroule à l'Université de Sherbrooke.

Les premières à casser la glace ont travaillé en activité physique. Pendant qu'elles décrivent un aspect de la biomécanique sportive selon lequel l'onde de choc se répercute plus sévèrement dans le cerveau en course à pieds nus qu'en souliers, l'attention est captée. Le silence est de plomb.

Jean-Guy Ouellet président du conseil d'administration du Collège de Sherbrooke

SHERBROOKE (MR) — M. Jean-Guy Ouellet a été nommé président du conseil d'administration du Collège de Sherbrooke, en remplacement de M. Claude Métras, dont le mandat était terminé.

M. Ouellet est vice-recteur à l'enseignement de l'Université de Sherbrooke.

À la vice-présidence, on trouve M. Jean-Yves Dupuis, d'Investor Syndicate, qui se trouve parmi les six nominations qui ont été faites par le ministre de l'Enseignement supérieur.

M. Dupuis siège en tant que parent au conseil d'administration du Collège. Le ministre lui a accordé un deuxième mandat.

Ont aussi été nommés par le ministre M. Jacques Girard, directeur d'Esso Imperial, ainsi que M. Raymond Comtois, premier vice-président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, tous deux à titre de représentants du milieu socio-



Jean-Guy Ouellet

économique.

M. Martin Lemieux et Mmes Louise Martin et Diane B. Cotnoir ont été nommés par le ministre comme les trois autres représentants des parents au conseil d'administration du Collège de Sherbrooke, en plus de M. Dupuis.

Une querelle d'experts en construction au conseil...

SHERBROOKE (FG) — Une querelle d'experts en construction a opposé hier des membres du conseil municipal de Sherbrooke.

Le tout a pris naissance lors d'une proposition soumise par le conseiller Laurier Custeau, à l'effet de dégager 87,000 \$ pour des travaux de réfection à l'aréna Yvan-Dugré, dont des améliorations aux chambres des joueurs.

Le conseiller Alfred Demers, tout en se montrant favorable avec le gros du chantier, s'est cependant objecté au changement de 11 portes et de la quincaillerie qui va avec (poignées de portes, serrures et autres). Jugeant que tout au plus deux portes devaient être changées et les autres simplement réparées, il a estimé que ce serait là une «dépense inutile» d'environ 15 000 \$.

Et c'est là que toute l'histoire a dégénéré en une discussion invraisemblable pour les citoyens présents dans la salle, qui n'ont pas manqué à quelques occasions de s'amuser aux dépens des élus. Moqueur, le conseiller Jean-Yves Laflamme a lui-même ridiculisé la situation en lançant: «Ouais! c'est toute une responsabilité qu'on a là!»

Les élus pris dans la tourmente, dont Alfred Demers et Uric Chainé contre Laurier Custeau et Serge Cardin, ont interprété la situation à leur façon: les premiers, s'en remettant à l'expérience que M. Demers possède dans le domaine de la construction, ont affirmé que les portes étaient encore bonnes. Les autres, au contraire, se fiant à un deuxième rapport des spécialistes mandatés par le conseil, ont objecté qu'il serait préférable de tout faire d'un coup, plutôt que de rajouter et d'avoir par la suite à envoyer des ouvriers changer les fameuses portes. Même le directeur général, Roch Létourneau, s'est retrouvé pris dans la tourmente, invitant l'ensemble des élus à aller voir de leurs propres yeux.

Enfin, bref, l'amendement proposé par le conseiller Uric Chainé pour soustraire la question des portes du dossier a été mis au vote et battu à sept contre cinq. Avec le résultat que les 11 portes seront finalement remplacées, avec la quincaillerie qui va avec.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Qu'est-ce qui vous intéresse à la télévision pendant l'été?



Carmen Turcotte Diane Champigny Jocelyne Raymond

Carmen Turcotte, de Drummondville: «Pas grand chose. Je n'écoute pas beaucoup la télévision pendant l'été, sauf peut-être Samedi de rire, de temps à autre. Et je l'écouterai d'autant moins cet été que je vais faire un voyage en Europe.»

Diane Champigny, d'East Angus: «Je ne regarde pas beaucoup la télévision l'été. Il fait trop chaud. Mais j'écoute quand même les nouvelles.»

Jocelyne Raymond, de Martinville: «Je n'écoute pas beaucoup la télévision l'été, sauf des émissions comme Santé l'été et les programmes d'information.»

Pierre Paquet, de Sherbrooke: «Je n'écoute pas tellement la télévision, sauf un peu de sports et Musique Plus. J'écoute aussi les nouvelles en mangeant.»

Roderich Denis, de Sherbrooke: «Je n'ai pas tellement le temps de regarder la télévision. Mais les sports et les nouvelles m'intéressent beaucoup.»

Serge Bélanger, de Fleurimont: «J'écoute le baseball et un bon film le soir, de temps en temps. Mais les bons films sont rares.»



Pierre Paquet Roderich Denis Serge Bélanger



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Circulation perturbée

Le bris de l'essieu arrière d'un convoi de bois a lourdement hypothéqué la circulation sur le chemin Lemire, à Fleurimont, durant près de quatre heures, hier. L'incident est survenu vers 10h30 non loin du garage Diesel Fleurimont. Le camion de bois non seulement obstruait la voie dans laquelle il circulait, mais il débordait sur l'autre voie. Pour toute la durée de l'incident, il a fallu la présence d'un policier de Sherbrooke pour assurer la circulation sur cette route fort achalandée compte tenu des travaux importants sur le chemin Duplessis.

Vote des infirmières: les yeux tournés vers l'hôpital d'Asbestos et le St-Vincent

SHERBROOKE (GF) — Après la pause de la longue fin de semaine de la Confédération, le vote des syndiqués sur l'entente de principe du jeudi 22 juin reprend dans le secteur de la santé et des services sociaux où on retrouve un syndicat affilié à la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec.

Aujourd'hui, plusieurs assemblées sont prévues à la grandeur de la région comme partout au Québec.

Les yeux seront alors principalement tournés vers le Centre hospitalier St-Vincent de Paul, de Sherbrooke, et le Centre hospitalier d'Asbestos.

À venir jusqu'à maintenant, en région, les syndiqués des centres hospitaliers se sont entendus pour rejeter l'offre du gouvernement. L'augmentation salariale de la première année jugée insatisfaisante constitue le principal motif de leur insatisfaction.

Par ailleurs, des assemblées se tiennent également, aujourd'hui, dans les CLSC Fleur de Lys, de Weedon, et La Chaumière, d'Asbestos.

Dans les CLSC, les tendances de vote sont moins uniformes.

Au cours de la semaine dernière, deux CLSC ont approuvé l'entente de principe intervenue entre les négociateurs patronaux et syndicaux, à Québec, tandis qu'un CLSC la rejetait.

Demain, les travailleuses d'au moins deux établissements de la région seront appelées à exprimer leur opinion. Des votes sont en effet prévus au Centre hospitalier Saint-Louis de Windsor et au Centre hospitalier de Granby.

Enfin, la question sera entièrement vidée lorsque les employées du Centre Butters et du Centre Notre-Dame de l'Enfant auront eu l'occasion de voter. L'horaire de ces assemblées n'étant pas encore connu, hier.

Dans tout le Québec, le tour des 425 établissements de santé et de services sociaux concernés sera complété cette semaine. Si la tendance enregistrée la semaine dernière se maintient, l'impact du vote pourrait être connu avant même que se tiennent les dernières assemblées. Il y aurait alors rejet massif de l'entente.

En région, six établissements ont rejeté l'entente et quatre l'ont approuvée. Le vote dans deux autres établissements n'a pas encore été publié.

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Yvan Brodeur est persuadé qu'il a la meilleure réserve en ville, beau temps, mauvais temps, le jour ou la nuit...
— O —

Bertrand Beaulieu suivrait actuellement un cours de spécialisation en publicité. Il a décidé d'agir ainsi en raison des nombreux projets sur lesquels il travaille depuis quelque temps...
— O —

Malgré son jeune âge, Ernest Rouleau songerait à travailler comme camelot pour La Tribune. C'est du moins l'impression qu'il donne en attendant son journal au levé du jour...
— O —

Anatole Beaulieu est tellement en train de se forger une réputation de relationniste 4-as qu'il songerait à ouvrir un bureau prochainement...
— O —

Yvon Turcotte est tellement un bon ambassadeur quand il vante la région de Cookshire que des méchantes langues lui prête des intentions électorales...
— O —

Le sergent sherbrookoise, photographe à ses heures, Maurice Camiré avait été chargé d'une mission bien particulière lors d'un récent exercice de tir avec son équipe. Il devait être le chasseur d'images et pour tirer, il n'y en avait pas un pour l'égal. Sauf que dans l'appareil photographique, le chasseur n'avait pas mis de film. Son collègue, le sergent Gérard Cloutier, s'est offert à lui donner un cours d'apprentissage.

LOCATION
à partir de **399\$** par mois (48 mois)
Taxes en sus incluant transmission automatique et air climatisé.

Pontiac Grand Prix 1989
Luigi Dion, dir.

DELUXE
LOCATION D'AUTO INC.
1567 OUEST, RUE KING
SHERBROOKE
569-9351

La Quotidienne
695-8059



Les citoyens du secteur des rues Poulin et Sidéleau ont vivement rouspété hier, à l'assemblée du conseil, à la suite de la pose d'un terre-plein sur cette dernière rue, dans le but d'éliminer la circulation de transit. L'opération a connu un échec lamentable.

Face à des citoyens en colère La Ville retire le terre-plein qu'elle venait de poser

par François GOUGEON
SHERBROOKE — L'expérience pilote que le conseiller sherbrookois Serge Cardin voulait courte, par la pose d'un terre-plein sur la rue Sidéleau, n'aura même pas duré ce que durent les roses.

Un contrecoeur, face à une armée de citoyens en colère de son secteur présents à la séance du conseil, et à la suite de la suggestion du maire Pelletier, celui-ci a autorisé le démantèlement du muret visant à décourager la circulation de transit empruntant la rue Sidéleau.

L'aménagement en question, qui n'avait été mis en place qu'hier matin, a coïncidé à un bien mauvais moment: la rue 24 Juin ayant dû être fermée pour la journée pour des travaux de voirie, ce sont tous les véhicules qui transitent par cette rue (plus de 2 000 véhicules par jour recensés en 1981) qui se sont retrouvés dans le secteur des rues Sidéleau et Poulin.

Le problème qu'on désirait régler à cet endroit s'est évidemment empiré et le conseiller Cardin a dit parfaitement comprendre la frustration des gens. Ceux-ci, sans trop de ménagement, et même avec impolitesse, n'ont pas manqué de lui faire savoir. Avec le résultat que la cinquantaine de citoyens qui s'étaient déplacés hier à l'Hôtel de

ville ont obtenu ce qu'ils voulaient. Certains ont même pris sur eux de signaler qu'à leur retour à la maison, ils feraient tout disparaître, avant le passage des cols bleus.

Ce dossier n'est pas nouveau. Il traîne depuis le début des années 80 et cette fois, Serge Cardin pensait bien l'avoir solutionné. C'est pourquoi il s'est montré «très déçu» que les citoyens n'acceptent pas l'expérience pilote, ne serait-ce que pour un mois.

«Avec la fermeture de la rue 24 Juin, je comprends que c'était infernal. Mais c'était temporaire. La rue (24 Juin) doit réouvrir ce soir (hier). Aussi, je suis très déçu que les gens n'acceptent pas le projet temporaire car on ne saura jamais si la solution proposée était la bonne», a-t-il réussi à souffler, tout en déplorant le fait que les aménagements proprement dits ne respectaient pas fidèlement le voeu exprimé antérieurement. Car les travaux ne permettaient pas aux gens de la rue Poulin de revenir chez eux et obligeaient un détour par la 12e Avenue et la rue Terrill.

A tout événement, à l'invitation du maire, qui a réussi ainsi à apaiser des gens récalcitrants, le conseiller Serge Cardin rencontrera les citoyens du secteur en vue de dégager une solution pouvant satisfaire tout le monde.

Au conseil de ville de Sherbrooke

Deux élus déjà divisés sur la hausse de salaire du maire

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Un contre et un pour se sont déjà identifiés au conseil municipal de Sherbrooke au sujet de la hausse de 21,51 pour cent du salaire du maire.

D'une part, le conseiller Ulric Chainé a fait part de ses réticences quant à l'ampleur de l'augmentation, alors que son collègue Bernard Tanguay s'y est montré totalement d'accord. Ce sont les deux seuls élus à s'être exprimés publiquement sur la question, lors de la séance publique d'hier.

Ainsi, selon M. Chainé, il y aurait lieu de procéder par étapes pour permettre au maire d'obtenir le «rattrapage» salarial qu'il désire et qui représente le maximum autorisé par la loi. Il estime que 10 pour cent, à ce moment-ci, serait «raisonnable».

«Quand on calcule l'augmentation au coût de la vie d'environ 4 pour cent, la hausse de 21 pour cent devient en réalité de 25 pour cent. Avec 10 pour cent, cela ferait 14 pour cent», a-t-il convenu, non sans rappeler que cette forme d'étalement existe partout.

«Qu'on procède de la même manière que les petits salariés s'y prennent», devait-il lancer.

Principe

Signalant à quelques reprises au cours de son intervention qu'il ne visait aucunement celui qui occupe le poste en ce moment, en l'occurrence M. Pelletier, le conseiller Chainé s'en est pris au principe.



Ulric Chainé

«Je suis d'accord que c'est une fonction à plein temps, qui est très exigeante, très accaparante. Et même s'il s'en trouvait parmi les conseillers pour donner mille et une raisons justifiant pour eux aussi une hausse de salaire, j'accepte que ce soit le statu quo pour nous et que le maire gagne davantage. Mais il faut bien songer que

les citoyens ont une capacité de payer. En plus, il faut penser qu'au salaire du maire, se rajoute l'allocation de transition. Si, pour une raison ou une autre, le maire ne revient pas, cela représentera près de 50,000 \$. C'est là un effort extraordinaire qu'on demande aux citoyens de consentir. Aussi, je pense qu'il faut agir avec modération», a-t-il aussi pu exprimer.

Rattrapage

Bernard Tanguay a réagi promptement en accusant son collègue de chercher à se donner «le beau rôle» et lui a demandé pourquoi il préconise une augmentation globale de 14 pour cent. «Pourquoi M. Chainé arrive avec cela? Pour que ça paraisse mieux devant les gens? Où est la logique?» a-t-il soumis.

Il a justifié l'intention du conseil, préalablement traitée à huis clos en quelques occasions, par le fait qu'il y a un rattrapage à faire dans le cas du maire.

«C'est une opération de rattrapage comme cela peut se voir pour d'autres groupes de personnes. Parmi nos employés, il faut s'attendre aussi à ce que certains aient droit à une plus grosse augmentation que d'autres, justement parce qu'ils ont du rattrapage à faire», pense-t-il.

Pour le conseiller Tanguay, il faut aussi s'arrêter sur le «risque» qu'encourt celui qui se retrouve maire et qui doit renoncer à sa carrière car le poste occupe à temps plein. Cela doit être com-



Bernard Tanguay

pense monétairement, d'après lui, et il a justifié du même coup la décision récente d'adopter le principe de l'allocation de transition au départ du maire.

«Au lendemain d'une élection, si le maire se fait battre, il n'a plus de job et plus de salaire non plus», devait-il faire observer.

Dans les coulisses... ... de l'hôtel de ville

Pont Aylmer: Pelletier n'a pas soumis son idée

SHERBROOKE (FG) — Alors que tous les élus sherbrookois étaient présents pour l'assemblée du mois de juillet sonnant également la cloche des vacances estivales, le maire Jean Paul Pelletier n'a pas été en mesure de dévoiler le consensus auquel il faisait référence pour le nom du pont Aylmer. Il a expliqué qu'en

raison d'une journée particulièrement chargée, il n'avait pas eu le temps de soumettre son idée à ses conseillers. Mais cela devait être fait tard en soirée, lors de l'atelier de travail qui a suivi la séance du conseil. L'atelier était à huis clos; les journalistes n'y ayant pas été conviés.

Vente de terrains entérinée par le conseil

La vente de deux terrains dans le parc industriel de l'Est, plus particulièrement sur la rue Longpré, a été entérinée par le conseil. Le premier concerne la construction d'une bâtisse de 2 000 pieds carrés qui accueillera deux micro-industries: fabrication de remorques et de remises. Le second terrain permettra au groupe Troisième

division MR d'aménager un édifice qui servira de fabrique de vêtements. Au total, selon les renseignements fournis par la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS), ces deux petits projets donneront de l'emploi à près de 20 personnes, alors que les immobilisations dépasseront les 300,000 \$.

Volte-face sur une demande de soumissions

A propos de vente de terrain, cette fois dans le parc industriel, le conseil a fait volte-face dans son intention d'offrir par soumission le lot situé à l'intersection de la rue Léger et du boulevard Industriel (route 220). La décision d'y aller par appel d'offre publique avait été prise à l'invitation du conseiller Jacques Jubinville. Il appert, selon les renseignements fournis à la fin de la séance du conseil par le directeur général, Roch Létourneau, que la ven-

te du terrain à la compagnie dirigée par l'homme d'affaire Denis Custeau, également administrateur au sein de la SDIS, avait déjà été négociée avec cet organisme. Le terrain de 21 954 mètres carrés a été vendu au coût de 5 \$ le mètre carré et permettra d'ériger une station de carburant pour fins industrielles et, ultérieurement, un motel industriel. L'investissement est estimé à 1,5 million \$ et le dossier a déjà fait l'objet d'un amendement au zonage.

Projet de changement de zonage

De nouveau, cette fois à la demande du maire Jean Paul Pelletier, l'entrepreneur René St-Pierre a présenté une demande de changement de zonage, également pour la construction d'un poste d'essence, à même un buton rocheux du parc industriel, insérée entre le boulevard Industriel et la rue Leblanc. Les urbanistes ont présenté la même recommandation, à l'effet de dire non, en considérant l'importance de préserver intacte la zone frontale du parc industriel régional. Sans un mot, et à la vitesse de l'éclair, les élus ont ratifié la recommanda-

tion. Invité, au sortir de la séance du conseil, à exprimer pour quel motif il avait fait revenir ce dossier, le maire Pelletier n'a pas caché sa déception face au résultat obtenu. «Je comprends les arguments de nos urbanistes mais il me semble que le projet de M. St-Pierre aurait permis de faire dynamiser ce cap de roc. Sinon le terrain restera inutilisable ou encore ce sera à la Ville de faire éliminer ce cap de roc. Et avec l'investissement de M. St-Pierre, cela aurait permis de rapporter des taxes», a-t-il exprimé.

Jubinville se retire du projet Napoléon

Réagissant aux commentaires soulevés par sa présence dans le dossier du projet Napoléon (tour de 15 étages nécessitant un changement de zonage, dans le secteur Don Bosco), où son frère agit comme architecte, le conseiller Jacques Jubinville s'est officiellement retiré. Il a demandé et obtenu de sa collègue Françoise Dunn, d'ailleurs présidente du Comité d'urbanisme, de le rem-

placer. «Néanmoins, je n'aurais jamais cru que la présence de mon frère soit susceptible d'influencer mon jugement dans mon rôle de représentant des citoyens pour ce dossier», a exposé Jacques Jubinville. Du reste, il semble bien qu'on ne saura pas avant un certain temps la recommandation que feront les fonctionnaires au sujet du changement de zonage.



La maison-mère de la communauté, rue Galt Ouest, à Sherbrooke.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les symptômes de la maladie diminuent graduellement chez les 130 religieuses

par Jean PICHETTE
SHERBROOKE — «La situation s'améliore. Les symptômes de la maladie diminuent graduellement et les soeurs dorment mieux. Mais la maison demeure très mouvementée», affirme Soeur Madelaine Dauphinais, infirmière-chef de la communauté des Petites soeurs de la Sainte-Famille, où sévit depuis mercredi dernier une épidémie de gastro-entérite.

Aux troisième, quatrième et cinquième étages de la maison-mère, le bouillonnement d'activités montre bien que la situation est encore loin d'être revenue à la normale. Le va-et-vient incessant d'une chambre à l'autre témoigne du caractère extraordinaire des derniers jours vécus par la communauté. «Ce qui nous bouleverse, c'est que la situation était totalement imprévue. Nous avons une proportion rare de malades dans la maison. Ça change de la routine», ajoute Soeur Dauphinais.

Les résultats des analyses réalisées sur les aliments consommés par les membres de la communauté ne seront pas connus avant demain ou jeudi. Aucun laboratoire n'étant disponible pour procéder à ces analyses pendant le congé de la Confédération, c'est hier seulement qu'un laboratoire de Québec a pu entamer l'examen des prélèvements faits par le service d'hygiène de la Ville de Sherbrooke.

Par ailleurs, des membres du département de santé communautaire du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke s'affairaient hier à la préparation du questionnaire qui sera probablement administré aujourd'hui aux religieuses et au personnel de la maison-mère de la rue Galt Ouest.

Il sera alors possible de déterminer avec plus de précision si le pouding au tapioca, consommé au dessert de mardi dernier, est bien le responsable du mal ayant affecté 130 religieuses de la communauté.

Aide extérieure

En attendant, il faut bien soigner les malades. Et à cet égard, l'infirmière-chef de la communauté se dit très touchée par la contribution des nombreux bénévoles qui sillonnent les corridors de la maison-mère.

«La maison est remplie de

gens qu'on ne connaît pas. Plusieurs personnes se sont déplacées malgré le congé de la Confédération. Certaines travaillent à l'infirmerie, d'autres à la buanderie ou la cuisine, d'autres encore changent les lits ou lavent les planchers. C'est vraiment étonnant de voir tous ces gens qui ne comptent pas leur temps», se réjouit celle qui voit à la coordination des soins prodigués aux malades.

Parmi ces bénévoles, se trouvent notamment des infirmières de l'Hôtel-Dieu, du CHUS et de l'Hôpital d'Youville. Mais des soeurs oeuvrant au sein d'autres communautés, comme celle de La Présentation de Marie, sont également venues prêter main-forte. Sans compter toutes les autres personnes, sans aucun lien avec les Petites soeurs de la Sainte-Famille, qui ont spontanément offert leurs services.

«J'ai entendu à la radio, vendredi soir, que les soeurs avaient besoin d'aide. Je suis venue samedi. J'ai fait les lits et j'ai préparé des repas. Je connaissais seulement une soeur de la communauté, mais ayant moi-même déjà été en communauté, je sais un peu ce qu'elles vivent», explique une bénévole ayant passé la fin de semaine à la maison-mère avant de revenir hier matin, à 7h30.

Marie, ex-infirmière-auxiliaire dans des hôpitaux de la région, est la première bénévole à s'être présentée à la maison-mère. Après avoir appris à la radio, vendredi, en fin de matinée, ce qui se passait au couvent, elle délaisse sa chaise de parterre, à Windsor, et arrive auprès des soeurs vers 14h00. C'était le début d'une très longue fin de semaine de travail. «Il y avait énormément de travail à faire. Les soeurs étaient épuisées, elles manquaient visiblement d'aide. J'ai essayé de mettre à

leur profit mon expérience d'infirmière-auxiliaire», explique-t-elle humblement.

Les longues heures passées dans cette vaste maison, transformée en hôpital temporaire, paraissent profiter tant aux malades qu'à celles venues à leur rescousse. «Ce que l'on fait ici est valorisant. Ce n'est pas comme à l'hôpital, on a le temps de reconforter les soeurs», ajoute Marie.

Les noms des soeurs malades, écrits sur les têtes de lits, permettent aux bénévoles d'établir une relation plus chaleureuse avec leurs patientes. «Je reviendrai ici tous les jours, jusqu'à ce que l'épidémie soit terminée. Vous savez, je me suis fait plusieurs amies ici», affirme Marie. Mêmes son de cloche du côté de Denise, qui en est à sa première expérience à titre de bénévole. «Je me sens très bien ici. Les soeurs sont vraiment très reconnaissantes. C'est la première fois que je fais du bénévolat et je trouve ça très motivant. C'est un côté enrichissant de la vie que je découvre actuellement», avance-t-elle.

Autopsie

La dépouille de Soeur Thérèse Bergeron a été envoyée hier à l'Institut médico-légal de Montréal, où l'on procédera à une autopsie aujourd'hui ou demain.

Soeur Bergeron est décédée vendredi matin, à l'Hôtel-Dieu, après avoir été atteinte par l'épidémie de gastro-entérite. Déjà malade avant le début de l'épidémie et consommant différents médicaments, il est impossible pour le moment d'établir la cause précise de sa mort. Les tests d'usage, permettant de déceler la présence des différentes drogues dans l'organisme, donneront une idée exacte de ce qui lui est arrivé.



Soeur Madelaine Dauphinais, infirmière-chef de la communauté.

Dans l'accident de dimanche soir à Brompton Gore

Un décès parmi les huit blessés de la collision

BROMPTON GORE — La violente collision frontale survenue vers 22 h 15, dimanche soir, sur la route 222, à Brompton Gore, a finalement fait un mort, alors que plusieurs des occupants des deux voitures sont toujours hospitalisés pour blessures graves. Cependant, la vie des blessés ne serait pas en danger.

Eric Faucher, âgé de 19 ans, de St-Denis-de-Brompton, a succombé aux blessures subies lors du violent face à face entre les deux petites cylindrées, qui se sont embouties au sommet d'une côte abrupte, à quelques kilomètres du camping McKenzie, du lac Brompton. Le jeune homme est décédé une heure après son admission à l'hôpital.

Le coroner Allan Fein a commandé une autopsie sur le corps du jeune Eric Faucher, pour vérifier si l'alcool est en cause dans cet accident. Le corps a été transporté à l'Institut médico-légal de Montréal et l'autopsie doit être pratiquée aujourd'hui.

Le sergent André Courtemanche, du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec, a précisé que la victime conduisait l'une des voitures impliquées.

Patrick et Eric Labrecque, des jumeaux de 16 ans, de Valcourt, qui voyageaient avec la victime, ont été gravement blessés, de même que Stéphane Provost, âgé de 18 ans, de Valcourt, et Josée

Parent, âgée de 16 ans, de St-Denis-de-Brompton.

Dans l'autre véhicule, Jacinthe Messier-Porlier, âgée de 33 ans, de Ste-Madeleine, qui conduisait, a également subi des blessures graves, de même que son mari, Louis-Marie Porlier, âgé de 35 ans, et sa fillette Allison Porlier, âgée de 8 ans.

Le sergent Courtemanche a indiqué que le coroner a été avisé du décès et que la SQ attendait ses directives. Ce sont des patrouilleurs du détachement de Richmond de la SQ qui ont effectué les constatations d'usage sur les lieux de la tragédie.

Route fermée

Selon un témoin oculaire de la violente collision, une des voitures, qui se dirigeait vers St-Denis-de-Brompton, aurait quitté sa voie pour heurter de front la voiture allant vers Racine.

La route 222 a été fermée à la circulation durant près de deux heures, afin de permettre aux

pompiers de Sherbrooke et aux ambulanciers de dégager les blessés, coincés dans les débris des deux véhicules.

Les blessés ont été transportés au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, ainsi qu'aux centres hospitaliers Hôtel-Dieu et St-Vincent-de-Paul, également de Sherbrooke. Ce n'est qu'à 0h30 hier que la route était finalement rouverte à la circulation.

Les deux autos impliquées n'é-

taient plus que des amas de ferraille, tellement le choc a été violent.

Travail délicat

Les pompiers de Sherbrooke, du poste numéro 2, équipés de la pince de survie, ont été appelés sur les lieux de la tragédie à 22 h 41. Ils étaient sur place à 23 h 05.

Dans son rapport, le lieutenant Robert Lavoie, qui dirigeait les

opérations, indique que deux personnes conscientes étaient coincées dans l'une des voitures, soit celle de la famille Porlier.

Les pompiers ont dû travailler lentement, prenant le soin d'immobiliser les blessés à l'aide de planches dorsales, car on craignait des blessures à la colonne vertébrale. Le fait que les blessés soient conscients amenait les pompiers à procéder de façon à éviter que les victimes souffrent

davantage. En tout et par tout, il a fallu environ 45 minutes pour dégager les deux blessés et aider les ambulanciers à les transporter, après les avoir réconfortés pendant la durée de l'opération.

Les pompiers de Sherbrooke sont revenus vers 01 h 15 à la caserne du poste 2, car ils ont récupéré l'huile qui s'était répandue sur la chaussée, et qui constituait un risque d'accident.

Faits divers

□ Cycliste blessé à Fleurimont

Un cycliste a subi des blessures dans un accident de la circulation, survenu vers 07h30 hier, à Fleurimont.

Alain Nadeau, âgé de 18 ans, de Sherbrooke devait se rendre au CHUS afin d'y être traité pour

des blessures qualifiées de mineures.

La collision qui a impliqué la bicyclette et une voiture s'est produite à l'angle de la rue Du Parc et de la 13e Avenue, à Fleurimont.

□ Bang! Quatre véhicules impliqués à Ascot

Une collision impliquant quatre véhicules dont trois camionnettes de modèle «pick-up» a perturbé la circulation, hier en fin de matinée, à la croisée de la route 143 et du chemin MacDonald, à Ascot.

Malgré les dommages impor-

tants aux véhicules, la collision a la chaîne n'a fait aucun blessé.

«C'est surprenant quand on constate l'état des véhicules», de commenter le sergent Réal Héту, de Metro Police Ascot-Lennoxville. Sur l'heure du midi, on était à débayer la route.

□ Télécopage: une blessée à Rock Forest

Les policiers de Rock Forest ont été dépêchés sur les lieux d'un accident de la circulation vers 14 h 15, hier, sur le boulevard Bourque, non loin de l'intersection Grégoire et Bourque.

Souffrant de douleurs au cou, Mme Jeannine Houde, de Rock Forest, devait se faire examiner à la clinique de la ville.

Selon les détails obtenus, les deux véhicules impliqués dans

l'accident roulaient dans la même direction quand, à l'approche d'un feu rouge, Mme Houde a ralenti compte tenu de la circulation dense.

Le conducteur qui suivait à l'arrière n'aurait pas parié à la manœuvre de ralentissement.

Malgré les dommages assez importants aux voitures, l'assistance de remorqueur n'a pas été nécessaire.

□ Pierrefonds, Montréal et l'Estrée

Les policiers municipaux de Sherbrooke ont procédé, hier midi, à l'arrestation de quatre adolescents dont trois, domiciliés à Pierrefonds, au sujet d'une affaire de vol de voiture.

Le vol d'une Honda Accord 1989 avait été commis à Montréal par deux adolescents, frères de surcroît, qui résident à Pierrefonds. Ils avaient amené avec eux un autre copain puis tous ont mis cap sur Sherbrooke. Rendus à Sherbrooke, ils ont rejoint un copain qui habite la région mais qui résidait auparavant à Pierrefonds.

Des quatre adolescents, seuls les deux frères de Pierrefonds seront finalement accusés.

Avant passé la nuit dans le véhicule, au petit matin, il fallait quand même trouver de l'essence. C'est simplement parce qu'ils avaient mal garé la voiture dans un poste d'essence et avaient refusé de coopérer à la demande de la responsable que la Police municipale s'est mise le nez là-dessus.

La responsable du poste d'essence a fourni la description et surtout le numéro de plaque du véhicule en question aux policiers. Le centre de renseignements policiers et informatisés du Québec a tôt fait de bavasser que la voiture en question avait été volée à Montréal.

Entre temps, les trois touristes avaient communiqué avec un copain, jadis de Pierrefonds et maintenant de St-Elie-d'Orford, qui les a rejoints au poste d'essence que tous ont quitté avant l'arrivée des patrouilleurs.

Les policiers devaient finalement repérer le véhicule suspect en face du 45 de la rue Wellington Sud. Ils ont arrêté les quatre jeunes.

Finalement, au cours de l'enquête, les policiers ont appris que les deux frères avaient participé au vol de voiture mais que les deux autres l'ignoraient.

Le détective Bertrand Fortier a tiré cette affaire au clair.

□ 21 arrestations de vendredi à hier matin

Entre vendredi, minuit et hier matin, 07h30, les policiers municipaux de Sherbrooke ont procédé à 21 arrestations.

Dix arrestations ont visé des automobilistes qui avaient un coup dans le nez. Un seul de ces cas d'ivresse a eu comme résultat un accident, mais quel accident!

Le conducteur a quitté la rue Grandes-Fourches, fuché le parapet, effectué quatre tonneaux et plongé une cinquantaine de pieds plus bas, non loin de la voie ferrée, non loin également de la rue Frontenac.

Résultat: à peine quelques égratignures. L'alcoolest a cepen-

dant révélé une teneur de 180 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Quatre piétons ont été appréhendés pour avoir troublé la paix ou pour avoir été incapables de manoeuvrer sur des trottoirs houleux.

Trois conducteurs ont été interpellés sur mandat d'arrestation pour amendes non payées. Deux individus se sont retrouvés au quartier général de la rue Marquette pour des voies de fait, un autre pour une possession illégale d'arme et un dernier, pour un vol simple de 10 \$.

Du 3 au 29 juillet inclus

La

VENTE ESTIVALE



Toute la marchandise est réduite

DÉPARTEMENT DE DÉCORATION



PEINTURE National

50ième ANNIVERSAIRE

PEINTURE COULEUR PRÉ-MÉLANGÉE pour extérieur, latex ou à l'huile

50% DE RABAIS

à Sherbrooke seulement. Disponible 1 ou 4 L jusqu'à épuisement des stocks

Le pouvoir d'achat

Super latex acrylique extérieur fini satin 25 ⁰⁰	Émail à l'uréthane intérieur-extérieur 26 ⁰⁰	Émail à plancher polyester extérieur 22 ⁰⁰
Super latex acrylique (UNE couche) extérieur fini lustre 26 ⁰⁰	Apprêt d'extérieur alkyde 24 ⁰⁰	Apprêt d'extérieur latex, super-adhérent 24 ⁰⁰
Émail alkyde fini lustre extérieur 25 ⁰⁰	Les peintures extérieures de National La perfection en peinture	

PEINTURE INTÉRIEURE latex fini perle, super blanc 4 L 22⁹⁹

LATEX SEMI-LUSTRE super blanc 4 L 22⁹⁹

DOUILLETTE 15% à 25% de rabais sur commande

TAPISSERIE 15% de rabais sur commande

STORES HORIZONTAUX Plaza à partir de 9⁹⁵ ch.

TAPISSERIE 30% à 70% de rabais en magasin

PEINTURE SEMI-LUSTRE LATEX 14⁹⁹ 4 L

STORE VERTICAL porte patio 75"x84" en P.V.C. avec valence 64⁹⁵ ch.

20% de rabais sur ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS, RIDEAUX DE DOUCHE.

40% DE RABAIS Cette offre concernant les stores est en vigueur jusqu'au 10 juillet inclus.

DÉPARTEMENT DE CÉRAMIQUE

12" x 12" CÉRAMIQUE IMITATION DE MARBRE en magasin 1⁵⁹ À partir de 1⁵⁹ pi.ca.

CÉRAMIQUE en magasin à partir de 99¢ pi.ca.

NOUVEAU! CÉRAMIQUE 6"x6" pré-emballée avec motif. Choix de 3 couleurs: gris, blanc et beige. Prix rég. 1.29 pi.ca. SPÉCIAL 99¢ pi.ca.

CÉRAMIQUE 4"x8" antidérapante, couleur beige réduite à 1²⁹ pi.ca.

DÉPARTEMENT DE COUVRE-PLANCHERS

COUPONS DE PRÉLARTS 10% de rabais

COUPONS DE TAPIS 10% à 30% de rabais

TAPIS «ASTORIA» résiste-tache en magasin 17⁹⁵ v.c.

TAPIS GAZON 3⁹⁵ à partir de 3⁹⁵ v.c.

TAPIS À MOTIF en magasin 5⁴⁹ v.c.

Idéal pour logement, chalet TAPIS ET PRÉLART en magasin à 3⁹⁵ v.c. et 4⁹⁵ v.c.

Notre vaste salle de montre vous permettra de choisir exactement la couleur et la qualité dont vous avez besoin. Voyez nos nouveautés nouvellement arrivées en magasin.



CENTRE DU TAPIS COUTURE

Mise de côté VISA Estimation gratuite. Livraison gratuite dans un rayon de 30 km. Service de pose par des experts.

Sherbrooke, 820, rue Wellington sud 566-7111 Coaticook, 196, Rue St-Jean Baptiste 849-7927

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Record de 1850 visiteurs en une seule journée à la Gorge

par Christian CARON
COATICOOK — Un record de tous les temps a été enregistré à la Gorge de Coaticook, dimanche, alors que pas moins de 1850 visiteurs ont sillonné les sentiers de ce site naturel.

L'ancienne marque était de 1341 visiteurs et remonte à 1987. Le président de la Société de la Gorge, Jean-Paul Lemay, a de quoi se réjouir puisque non seulement la journée du 2 juillet a-t-elle été un succès sur toute la ligne mais les deux premiers mois tendent à démontrer que la Gorge de Coaticook est en voie d'atteindre son objectif soit celui d'accueillir 50 000 visiteurs. En effet, même si la température n'a pas été très clémente au cours des dernières semaines, déjà 14 034 visiteurs ont franchi les tourniquets de la Gorge. L'an dernier, à pareille date, 7404 personnes avaient fait une escale à la gorge. Donc, près de deux fois plus de visiteurs que l'année dernière.

Statistiques

Le mois de juin a été particulièrement intéressant avec un total

de 8819 visiteurs comparativement à 5153 en juin 1988. Une augmentation de 3166 personnes a donc été enregistrée au cours du mois de juin seulement.

Comme l'explique Jean-Paul Lemay le meilleur reste à venir puisque les mois de juillet et août, normalement, sont les meilleurs de la saison estivale. L'an dernier, par exemple, pas moins de 11 000 visiteurs ont visité la Gorge durant le mois de juillet.

Il ne fait pas de doute que la présence du pont suspendu contribue fortement à hausser les chiffres. Pour les dirigeants de la Gorge le pont suspendu constitue évidemment l'attrait principal. Toutefois, selon un sondage effectué auprès des visiteurs il semble que la parution d'une publicité publiée dans la circulaire de Proviso, durant deux semaines consécutives, aurait eu un effet positif.

En attendant le président de la Gorge rêve encore à une saison de 50 000 visiteurs. Une chose est certaine il ne sera pas difficile de dépasser le total de visiteurs de l'an dernier qui se chiffrait à 32 364...



(Photo La Tribune par Christian Caron)

Il ne fait aucun doute que le pont suspendu constitue l'attrait principal du parc de la Gorge de Coaticook.

Arrêté dans le cadre de l'opération d'infiltration de la GRC dans la région de Sherbrooke

Claude Pépin écope d'une peine de 26 mois

SHERBROOKE — Claude Pépin, âgé de 39 ans, a écopé d'une peine de 26 mois de pénitencier pour trois chefs de trafic de cocaïne et un autre de possession pour trafic dans le cadre d'une opération d'infiltration de la police fédérale dans la région de Sherbrooke.

En lui imposant cette sentence hier, le juge Narcisse Proulx de la chambre pénale de la Cour du Québec a laissé entendre que le quantum devait être à la mesure de ce crime.

Pépin a reconnu sa culpabilité au trafic de deux onces d'un degré de pureté de 50 pour cent pour 3500 \$ le 15 mars, quatre onces d'un taux de 60 pour cent pour

6500 \$ le 22 mars, à un trafic technique le 27 avril et à la possession de 35 grammes à 43 pour cent.

L'agent double de la GRC est entré en contact avec lui par l'intermédiaire d'un collaborateur de police.

Pépin était hypothéqué de quatre condamnations de possession de stupéfiants pour lesquelles il a encouru des peines et de la détention.

Me Michel Beauchemin a plaidé que son client était un consommateur qui a revendu des quantités minimes avant d'être impliqué dans cette affaire.

Il a raconté que Pépin avait été élevé dans la pauvreté, que sa famille a tout perdu dans un incendie et qu'il avait abandonné l'é-

cole en bas âge pour contribuer à subvenir aux besoins des siens.

Me Beauchemin a demandé au tribunal de ne pas expédier son client au pénitencier pour lui permettre de suivre une cure de désintoxication dans le cadre du programme La relance.

Le procureur France Biron a réclame une condamnation dissuasive pour le prévenu et ceux qui seraient tentés de l'imiter.

Elle a soutenu que la sévérité est nécessaire pour faire comprendre aux trafiquants que la détention imposée doit être plus crainte que le profit espéré.

Le juge Proulx a rappelé les ravages causés par la cocaïne inondant la société.

Il a émis l'opinion qu'une peine

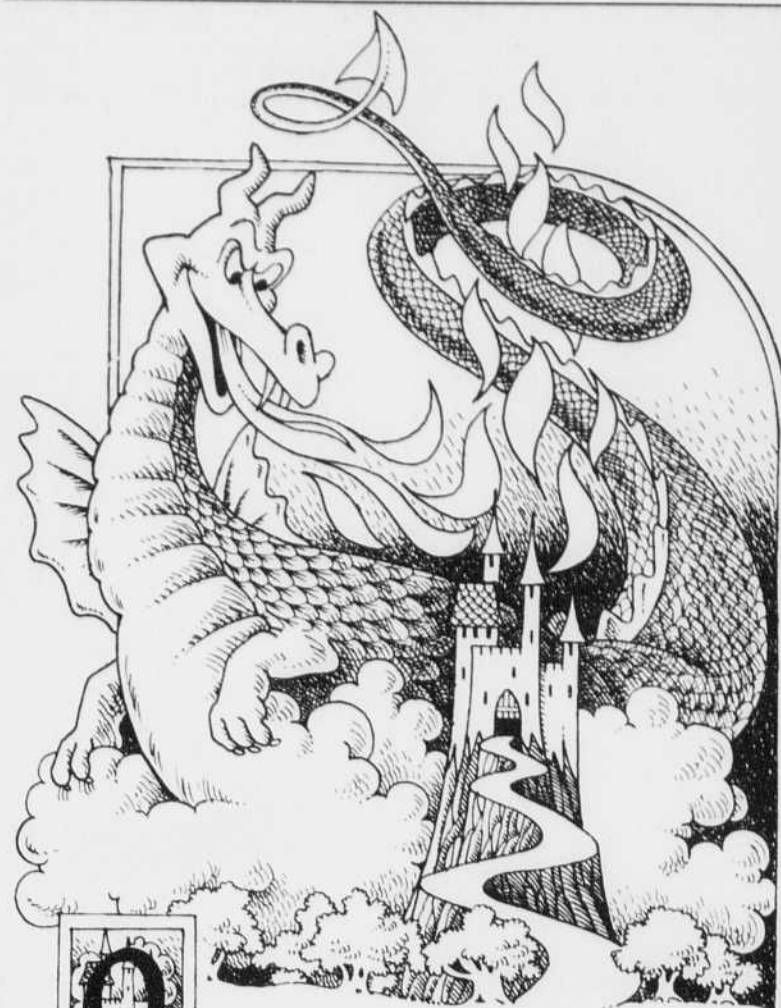
inférieure au pénitencier ne serait pas adéquate dans un cas comme celui-ci.

Le tribunal a tenu compte dans sa détermination que Pépin se trouvait en préventive depuis neuf mois.

La défense avait souligné que l'inculpé a perdu tous les intérêts qu'il possédait dans le bar qu'il opérât et où les transactions avec l'agent double avaient eu lieu.

Pépin avait été arrêté en même temps qu'une douzaine d'autres personnes à la fin de l'opération d'infiltration de la police fédérale.

Me Beauchemin a fait part de sa conviction que son client ne mettra plus les pieds en cour après sa libération.



Q

Quand votre château est assiégé, on ne sort pas de clauses cachées.

L'assurance Première Classe™ des propriétaires occupants Allstate: notre meilleure police... votre meilleur prix. Si vous voulez des couvertures additionnelles pour votre chateau sans payer une rançon de roi, appelez-nous.

Allstate. Aucun doute là-dessus.



Allstate du Canada Compagnie d'assurance
 Allstate, Compagnie d'assurance.

Au palais de justice

Jeune homme condamné à un an de détention

Marc Leclerc, 21 ans, a été condamné à une peine d'un an de détention et placé en liberté surveillée pendant un an.

Il avait admis sa culpabilité devant le juge Proulx à une accusation réduite de complot, de vol de 985 \$ et d'une tentative de vol ainsi que des vols de 24 chopines de bière et de bicyclette pendant qu'il se trouvait sous le coup d'un engagement de garder la paix.

A la suite de son plaidoyer,

6 mois pour un vol et un méfait

Bernard Garant, 37 ans, a encouru une peine de six mois de détention pour le vol d'une voiture le 24 janvier et de méfait à l'égard d'une distributrice d'un journal anglophone et de résistance à son arrestation, le 24 juin.

Me Beauchemin a expliqué que son client avait donné des coups de pied sur la distributrice.

Une absolution conditionnelle

Une femme de 35 ans a obtenu une absolution conditionnelle pour avoir brisé un phare de la voiture de son ancien «chum» à la suite d'une dispute avec lui.

Me Jean Couture a soumis que sa cliente était consentante à payer les dommages estimés à

Leclerc a été acquitté des deux vols qualifiés dans des arcades du centre-ville.

Me Jean Leblanc avait expliqué que son client a discuté de commettre un vol dans des arcades mais qu'il n'était pas question de violence même si un complice en a exercé.

Le procureur Paul Crépeau a noté que le prévenu se trouvait aussi en attente de procédures pour d'autres infractions alléguées.

ce sous le nez d'un policier en venant de fêter la St-Jean.

Me Crépeau a insisté sur le fait que Garant avait causé 5000 \$ de dommages au véhicule de livraison qu'il a pris sur la rue.

Le prévenu, qui a un dossier, avait lui-même suggéré qu'une peine d'un mois serait suffisante.

150 \$ et le juge Proulx en a fait une condition de sa libération.

En sortant de la salle d'audience, l'accusée a fait un appel téléphonique à un appareil à péage et s'est fait voler son porte-monnaie contenant des papiers personnels.

A la recherche de témoins et de jurés pour des procès simulés

SHERBROOKE — Me Danielle Côté est à la recherche de témoins et de jurés pour des procès simulés qui auront lieu au palais de justice, à Sherbrooke, dans le cadre de la formation professionnelle du Barreau.

Ces procès se dérouleront devant des juges et opposeront des avocats ayant cinq ans de pratique et plus qui ont participé à un séminaire sur les techniques de plaidoirie.

Me Côté, qui est responsable de ce programme, espère trouver une quarantaine de jurés et une trentaine de témoins pour cette activité.

La cause portera sur une réclamation faite par une veuve qui prétend que son mari est mort ac-

cidentellement d'un coup de feu tandis que l'assureur soutient qu'il s'agit d'un suicide.

Les procès simulés auront lieu dans les 12 salles d'audience du palais de justice le 19 août à partir de 8h45.

Les personnes intéressées à agir comme témoins ou jurés peuvent s'inscrire auprès de Mme Guylaine Grenier, au 821-7545.

Les témoins recevront un scénario du procès et du rôle qu'ils auront à tenir.

Le Barreau du Québec tient chaque année à la faculté de Droit locale un séminaire d'une durée d'une semaine sur les techniques de plaidoirie qui regroupe 48 avocats.

LE CACHE POT

SUPER VENTE
 TROTTOIR
 20% À 70%

La place du cadeau

LE CACHE POT

Informations: 564-2965

Gravière Lapré: la commission spéciale recommande l'utilisation de la rue St-Jean-Baptiste durant l'été

par André LAROCHE
 BRÔMPTONVILLE — La commission spéciale chargée de résoudre l'affaire de la gravière Lapré recommande une alternance de passage sur les rues Ponton et St-Jean-Baptiste.

Le comité suggère en effet au conseil municipal de détourner les camions lourds sur la rue St-Jean-Baptiste pour accroître la sécurité des enfants aux alentours du terrain de jeux municipal.

«En plus du bruit, les résidents de la rue Ponton se plaignaient du danger de la circulation lourde pour les enfants qui se rendent au terrain de jeux», d'expliquer le

conseiller Maurice Emond, président du comité. «Une utilisation de la rue St-Jean-Baptiste pendant une période de 15 juin au 15 septembre pourrait résoudre ce problème.»

Sans affirmer que cette recommandation serait une solution, l'échevin indique que certains propriétaires de la rue Ponton seraient ouverts à ce compromis. Par contre, les résidents de l'avenue voisine refusent tout à fait cette éventualité.

Le conseil discutera de la recommandation en comité de travail avant de soumettre une proposition en assemblée publique.

Camion neuf disparu de la cour du garage

COATICOOK (YR) — La police municipale de Coaticook enquête sur le vol d'un camion neuf, Chevrolet Pick-up 1989, deux portes et à traction sur les quatre roues, disparu de la cour du garage Adam Automobiles Inc., du 541, rue Principale ouest, à Coaticook, entre le 25 et le 30 juin.

Le véhicule, évalué à 20 000 \$, n'a pas été retrouvé.

Les policiers municipaux de Coaticook enquêtent également sur un vol par effraction perpétré dans une résidence de la rue Michaud.

Les malfaiteurs ont pris la fuite avec le système de son, un amplificateur et divers appareils électroniques, le tout évalué à environ 3000 \$.

L'AUTO FOLIES

JUSQU'À

\$2500 D'ÉCONOMIE

RABAIS DE 2500

ARISTOCRATE
CRESSIDA

RABAIS DE 2500

INÉGALABLE
SUPRA

RABAIS DE 1000

INCOMPARABLE
CAMRY

RABAIS DE 1000

INCROYABLE
CÉLICA

Toujours plus près de vous!

RELAIS TOYOTA

2059, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
563-6622

Yum Yum: possibilité de règlement du conflit

par Maurice CLOUTIER

WARWICK — Engagés dans un marathon de négociation, la direction et le syndicat des employés de production des Croustilles Yum Yum, à Warwick, souhaitent, sans cependant se faire trop d'illusions, qu'un règlement soit conclu avant la fin de la présente semaine.

"Nous visons la conclusion d'une entente de principe pour vendredi", a laissé tomber hier le vice-président exécutif de Yum Yum, M. Gilles Mérette, tout en reconnaissant que la marche à franchir est encore haute.

Sans vraiment croire cela possible, la présidente du syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Mme Sylvie Lampron, espère elle aussi un règlement avant les vacances du négociateur syndical, Raouf Gargouri.

En fin de semaine, le négociateur syndical part en vacances pour trois semaines, ce qui aura pour effet de retarder d'autant les pourparlers. C'est d'ailleurs le motif du marathon de négociation en cours. Les 124 employés de production sont en grève depuis le 9 février.

Déjà, les deux parties et le conciliateur Jacques Vanier, du ministère du Travail, ont eu des rencontres vendredi, samedi et dimanche. Hier, les pourparlers étaient interrompus pour per-

mettre aux deux parties d'évaluer leurs positions sur plusieurs clauses normatives et peaufiner leurs contre-propositions.

Le marathon de conciliation se poursuit aujourd'hui et demain. Les clauses monétaires n'ont pas encore fait l'objet de la moindre discussion. Les salaires, les changements technologiques et la santé-sécurité ont déjà été identifiés par le syndicat comme les principaux enjeux de ce conflit.

Opinions divergentes

M. Mérette s'est montré satisfait des discussions des derniers jours et a prétendu que des points avaient été réglés et que d'autres étaient sur le point de l'être.

L'opinion de Mme Lampron est bien différente. "On a parlé beaucoup sans régler bien des choses. Les résultats sont minces... Mais avec autant de discussions, ça peut débloquer à tout moment".

La présidente du syndicat a prétendu que le moral des employés en grève est toujours solide.

Lactantia

Dans un autre dossier, le conseiller syndical de la CSN, Gilles Lesage, n'a signalé aucun développement dans le conflit de travail qui oppose les 22 employés de bureau à la direction de l'entreprise de produits laitiers Lactantia, à Victoriaville.

Les employés, en grève depuis deux semaines, revendiquent principalement de meilleurs salaires. Aucune rencontre de conciliation n'est prévue entre les deux parties. D'ailleurs, le conciliateur est actuellement en vacances.

Madeleine Dusseault sollicitera un second mandat à la mairie

par Maurice CLOUTIER
PLESSISVILLE — Mairesse de Plessisville depuis 1985, Madeleine Dusseault sollicitera un deuxième mandat à l'automne, à moins d'un bouleversement de ses plans.

Mme Dusseault, qui refuse de confirmer sa candidature à la mairie aux élections de novembre prochain, a manifesté une volonté implicite de poursuivre son travail à la mairie de Plessisville, lors d'une entrevue hier.



Madeleine Dusseault

Prudente, cherchant à ne pas trop se compromettre, elle a tout de même laissé tomber quelques phrases lourdes de sens. "J'espère ne pas voir quelqu'un d'autre récolter le fruit de la relance réalisée au cours des quatre dernières années".

Elle est effectivement d'avis que le prochain mandat sera plus gratifiant parce que les élus bénéficieront du développement économique des dernières années et des entrées de fonds provenant de la fin du programme de crédit de taxes, qui a stimulé la construction domiciliaire.

Autre facteur

Un autre facteur militant dans le sens d'un retour de Mme Dusseault à la mairie provient de son état de santé, qui ne cesse de s'améliorer depuis l'intervention chirurgicale assez sérieuse qu'elle a subie, il y a quelques semaines.

Étant actuellement à faire le plein d'énergie, Mme Dusseault retarde l'annonce de sa candidature pour éviter une trop longue campagne électorale.

Déjà, le conseiller Arsène Rousseau, véritable chef de l'opposition au sein du conseil municipal en place, a promis que Mme Dusseault aurait de l'opposition, si elle ose se représenter.

Mme Dusseault croit même que le conseiller Rousseau pourrait se présenter à la mairie. A cet égard, elle a lancé une autre phrase sans équivoque. "Je ne laisserai pas le loup entrer dans la bergerie".

Deux autres indices du retour de Mme Dusseault sont qu'elle vient d'accepter successivement un renouvellement de mandat à la présidence du Conseil régional de concertation et d'action (CRCA) de la région 04 et un siège de représentante de l'Union des municipalités du Québec au sein du Fonds québécois de développement de la récupération.

Passion

Elle a aussi rappelé que son implication à la Ville de Plessisville est "une longue histoire de passion" pour son milieu.

Enfin, elle est satisfaite de son premier mandat à la mairie, qu'elle avait dédié au développement économique. "Plessisville, a-t-elle conclu, a pris un tournant industriel. Les Plessisvillois se sont remis à développer".

En 1985, Mme Dusseault a remporté une victoire sans équivoque sur le maire sortant de charge, Jean-Louis Fradette.

Ordre du mérite au directeur Moreau

WARWICK — M. André Moreau, directeur général de la commission scolaire de Warwick, était récemment décoré de la médaille de bronze de l'Ordre du mérite par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, pour souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de l'éducation.

M. Moreau, à l'emploi de la commission scolaire de Warwick depuis 1970, en est le directeur général depuis 1980. Il assume de plus de nombreuses responsabilités dans la région, dont le poste de trésorier de la section régionale de l'Association des directeurs généraux et celui de président et responsable de la gestion financière du Comité de la promotion de l'école publique de la région Trois-Rivières-Centre du Québec.

Au Bon Marché

VENTE BOUS

La vente commence
Demain, mercredi à 9h.30,
ne la manquez pas!

SPECIAUX D'OUVERTURE DES PORTES

Tous au 3e étage

Bas-culottes
Marque connue
33¢

Ensembles T-shirt et Shorts
pour bébés
12-24 mois
1.00

Serviettes de bain
Ratine blanche
20x40"
1.49

Robes de nuit et polo-jamas
en tricot, pour enfants
4-6x. Comparez à 6.99
3.50

T-shirts
tailles fortes, pour dames
Tons pastel. Comparez à 5.99
3.00

Slacks de coton
pour dame. Style peintre, blanc et couleurs.
Comparez à 14.95
6.00

Hauts ouatés
pour dames. Genre raccourci, garniture contrastante.
Comparez à 12.97
5.00

Culottes
pour fillettes, 4-6x
Tricot poly-coton.
Rég. 1.19
50¢

Caleçons
pour garçonnets
4-6x
Notre rég. 1.19
50¢

Sweatshirts
pour garçonnets
4-6x. Imprimés.
Comparez à 12.97
5.00

Shorts de jeu
Pour garçonnets 4-6x
Coton résistant avec doublure. Rég. 4.97
2.00

Hauts ouatés
Pour filles 7-14
Genre raccourci. Imprimés populaires.
Comparez à 12.97
4.00

Chemises de nuit
Pour filles 7-14.
Tricot poly-coton avec imprimé. Comparez à 7.97
3.50

Jeans en denim
pour filles 7-14
Lavés sur pierre, avec élastique au dos.
Comparez à 12.95
6.00

Chemises polo
pour garçons 7-14
Tricot de qualité. Comparez à 8.97
3.50

Hauts ouatés
pour garçons 7-14
Encolure ronde ou avec capuchon. Comparez à 9.95
4.00

Shorts
de jeu et de baignade
Doublés. Coton résistant. Rég. 5.47
3.00

Jeans en denim
pour garçons 7-14
Prélavés. Comparez à 12.97
6.00

Casquettes
de camionneur
Doublure mousse. Rég. 2.98
1.50

Chemises-T
pour hommes
Coton en couleurs variées. Comparez à 4.99
3.00

Chemises T
pour hommes
Choix de modèles. Comparez à 7.95
4.00

Hauts ouatés
pour hommes
Genre mode. Pourquoi payer 9.95?
5.00

Coupe-vent
en coton blanc avec doublure de nylon. Comparez à 24.95
9.00

Vêtements sport et robes pour dames juniors au NAC

500 vous procure
sélection pour dames juniors, de
Costumes de bain
Bermudas
Jupes
Slacks
Blouses
Chemises-T
Jeans

Costumes de bain
pour dames juniors
Rég. jusqu'à 17.50
10.00

Jupes
Prix de vente, jusqu'à 20.00
8.00

Slacks
Rég. jusqu'à 20.00
8.00

T-shirts
Prix de vente, jusqu'à 20.00
8.00

Groupe de robes
Étaient en vente à 35.00
Maintenant
10.00 et 20.00

Blazers
Étaient jusqu'à 20.00
8.00

Economisez de **33% à 50%** sur
T-shirts et Chandails d'été - Blouses Bermudas - Jupes Costumes de bain Jumpsuits Slacks

Robes d'été pour dames juniors
Étaient jusqu'à 44.99. **25.00**
Étaient jusqu'à 54.99. **30.00**
Étaient jusqu'à 74.99. **40.00**
Étaient jusqu'à 129.99. **50.00**

Rayon Pour Vous Madame

Echantillons White Stag
Maintenant, rabais de
33% - 50%
sur les bas prix de vente des Costumes, Hauts, Ensembles, etc.

Shorts de jeu
pour dames
Étaient en vente à 7.99
7.99 et 12.99
5.00

Economisez **33%** sur
Jupes Costumes de bain Blouses - Slacks Blazers Hauts
pour dames et tailles fortes.

Rayon de la maternité

Vaste sélection de vêtements de maternité
Maintenant **33%** de rabais sur les précédents bas prix d'escompte.

Hauts Blouses Jupes Costumes Slacks

Robes de maternité, d'été
Rég. jusqu'à 55.97 - Maintenant
7.50 à 30.00

Shorts
de maternité
Étaient en vente à 4.89
Maintenant
3.00

Hauts
de maternité
Rég. jusqu'à 10.00
Maintenant
5.00

Groupe de slacks
de maternité. Étaient jusqu'à 26.99
Maintenant
7.50 à 10.00

Costumes de bain
de maternité
Comparez à 24.95
Maintenant
10.00

Mezzanine dames

Robes d'été
pour dames et demi-tailles
Étaient jusqu'à 29.97 **10.00 et 15.00**
Étaient jusqu'à 47.99 **20.00**
Étaient jusqu'à 67.99 **30.00**
Étaient jusqu'à 79.99 **40.00**
Étaient jusqu'à 106.99 **50.00**

Voyez ce que vous pouvez obtenir pour seulement **5.00** sur la mezzanine
Sélection pour demoiselles et demi-tailles
Jupes Slacks Blazers Blouses

Rez-de-chaussée

Economisez **33%** sur les bas prix antérieurs,
Pour dames
Costumes de bain, 1 et 2 mcx
(incluant tailles pour demoiselles et dames)

T-Shirts - Slacks Bermudas Manteaux de plage

Economisez **33% - 50%** sur

Vêtements pour bébés, enfants et fillettes au rez-de-chaussée
T-shirts Shorts Bermuda Slacks Robes Costumes de bain Ensembles avec shorts

Super spécial!
Culottes bikini pour dames
en tricot de coton
Comparez à 1.29
69¢
rez-de-chaussée

Maintenant, économisez plus que jamais!

Au Bon Marché
45, King ouest

Tous les vêtements d'été nécessaires pour toute la famille!

RÉGIONAL

Développement domiciliaire à Drummondville

Pas de référendum pour le Boisé Messier

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — Aucun référendum ne sera nécessaire dans le quartier sud de Drummondville pour autoriser le projet de développement domiciliaire du Boisé Messier à se réaliser en totalité.

Le changement de zonage a été en effet accepté hier par la majorité des 232 résidents des zones contiguës: en effet, seulement 20

personnes se sont présentées à l'hôtel de ville pour signifier leur opposition à ce projet en signant le registre du règlement municipal 1994.

Pour qu'il y ait référendum, il aurait fallu que 33 personnes apposent leur signature sur le registre.

Le conseiller du quartier, M. Gilles Fontaine, s'est dit très heureux de la tournure des événements. Il estime que les gens ont compris qu'il y va du progrès du

quartier et de toute la ville que le projet du Boisé Messier soit autorisé. "Les gens ont pris conscience, en étant bien informés, de l'effet positif du projet", en rappelant qu'il s'agit d'un concept de cité-jardin qui s'avérera profitable à tout l'environnement.

La mairesse Francine Ruest-Juras a abondé dans le même sens, en ajoutant que le projet du Boisé-Messier constitue en réalité un moteur pour le développement du secteur en y attirant des infras-

structures comme le parc-école St-Etienne. De plus, c'est à l'avantage de la Ville de convaincre des promoteurs immobiliers de qualité à réaliser des projets à l'intérieur des limites, au lieu de les voir s'installer dans les municipalités périphériques.

Le porte-parole des opposants, M. Claude Robillard, soutient au contraire que le temps démontrera, il en est convaincu, que la Ville vient de perdre pour le quartier le plus beau site récréo-touristi-

que qu'elle pouvait développer. "Il y a ceci de positif dans ce résultat: je suis allé au bout de mes idées et la bonne humeur est revenue à la table du conseil".

Le projet du Boisé Messier comprend la construction, en plusieurs phases, de quelque 475 unités de logements, un projet de 25 millions \$ sur cinq à dix ans. Le zonage antérieur permettait la construction unifamiliale, mais le règlement adopté hier permettra aussi le multifamilial.

Le 14 mai, un référendum avait été tenu dans le quartier ouest de la ville en rapport avec un autre projet domiciliaire. Les résidents du quartier avaient rejeté majoritairement la réalisation du Boisé du Golf.

Enquête préliminaire de Gaétan Dubois fixée au 6 septembre

DRUMMONDVILLE (GP) — L'enquête préliminaire de Gaétan Dubois, âgé de 48 ans, de St-Félix-de-Kingsey, a été fixée au mercredi 6 septembre après entente entre les procureurs de la défense et de la Couronne hier matin.

Comparaissant brièvement devant le juge Yvon Sirois de la Cour criminelle du Québec, M. Dubois, qui jouit de sa liberté sous conditions depuis le 26 juin, n'a pas été appelé à intervenir dans la fixation de la date. Son procureur, Me Denis Lavigne, s'est chargé des discussions à ce sujet.

Accusé de meurtre au deuxième degré, Dubois est suspecté d'avoir, le 15 juin en fin de soirée, tué d'un coup de feu Raynald "Cadavre" Côté, âgé de 27 ans, de Plessisville devant sa demeure.

Selon les informations obtenues, Côté se serait présenté menaçant chez Dubois dans le but présumé de lui faire un mauvais parti pour une raison qu'on ignore pour le moment.

C'est alors que, de la fenêtre de sa chambre, Dubois aurait tiré un coup de pistolet de calibre .32, qui aurait atteint Côté à la base du cou. Ce dernier n'aurait eu que le temps de retourner à son auto avant de mourir dans la position du conducteur.

C'est Dubois qui aurait lui-même alerté la police. Il a été détenu durant 11 jours à la prison commune de St-Hyacinthe en attendant que le juge Jean-Guy Boilard de la Cour du Québec le remette en liberté moyennant un cautionnement de 20 000 \$.

Mort des suites d'une randonnée en ski nautique

DRUMMONDVILLE (GP) — La police de Drummondville vient d'ouvrir une enquête sur la mort d'un homme de 44 ans, décédé dimanche soir dans des circonstances inhabituelles.

L'homme, Gilles Lambert de la rue Armand à St-Charles, était le principal organisateur d'une activité récréative qui se tenait sur les bords de la rivière St-François au Club de voile de Drummondville dimanche, où environ 75 personnes se sont présentées.

En fin d'après-midi, Lambert a demandé à deux participants de lui faire effectuer une randonnée en ski nautique. Pendant le parcours, Lambert a d'abord perdu un ski et est ensuite tombé à l'eau. Les deux personnes à bord du bateau l'ont repêché, mais ont remarqué qu'il semblait très mal en point. Rendu sur la rive, Lambert s'est évanoui.

L'ambulance BGR a été mandée sur les lieux et l'homme a été transporté à l'hôpital Ste-Croix où il devait décéder quelques heures plus tard. Le Dr Tétreau a constaté son décès. Une autopsie a été pratiquée, qui concluerait à une défaillance cardiaque.

Pour la police, rien n'apparaît suspect dans cette tragédie, confirme le responsable des enquêtes, M. Aimé Bélair. Le coroner Gilles Campeau a été saisi du dossier et en vient aux mêmes conclusions.

Condamnés à trois mois de tôle pour agression sexuelle

THETFORD MINES (PS) — Deux jeunes hommes dans la vingtaine ont été condamnés à trois mois d'emprisonnement pour avoir agressé sexuellement une jeune femme de 25 ans.

L'incident reproché à André Lemay de Thetford Mines et Serge Lessard de Ste-Anne-du-Lac remonte au mois d'octobre 1988 alors que la victime a été agressée dans un chalet de Ste-Anne-du-Lac.

Le juge Louis Carrier de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale du district judiciaire de Frontenac, a également émis une ordonnance de probation de trois ans à l'endroit des deux accusés.

Par ailleurs, le magistrat a reconnu la culpabilité de Michel Fabre, 41 ans de Thetford-Sud, à l'une des cinq accusations d'agression sexuelle qui pesaient contre lui. Les cinq chefs concernent des gestes commis sur des jeunes filles d'âge mineur. Le juge Carrier a demandé un rapport présentiel avant le prononcé de sa sentence, prévu pour la fin du mois de septembre.

D'ETE CULADE



Rayon des hommes

Tous nos **Pantalons d'été** Bas prix réguliers 14.97 - 24.95. Tailles jusqu'à 64. **Maintenant 25% - 33% de rabais**

Chemises sport manches courtes Maintenant **33% - 50%** de rabais sur les bas prix réguliers

Chemises polo **33%** de rabais sur les bas prix réguliers

Shorts de marche et Shorts Bermuda Maintenant **25% - 50%** de rabais

Culottes de bain et shorts de jeu **33%** de rabais sur les bas prix d'escompte

Chapeaux et casquettes d'été **33%** de rabais sur les prix réguliers

Coupe-Vent de printemps **25% - 33%** de rabais sur les prix déjà bas

Mezzanine hommes

Habits de détente Tailles 36 et 38 seulement. Etaient 49.95. **Maintenant 20⁰⁰**

Jackets sport pour l'été Modèles pour hommes et jeunes hommes. Etaient en vente à 49.89. **Maintenant 25⁰⁰**

Habits d'été pour jeunes hommes Modèle mode en coton. Etaient 74.95. **Maintenant 45⁰⁰**

Habits d'été pour hommes Etaient 49.89 - 149.95. **Maintenant 1/2 prix**

Rayon des Garçons 8-16

Rabais de 33% sur les bas prix d'escompte de ces vêtements mode d'été de marque réputée.

Bermudas Chemises de coton Slacks de coton Costumes de bain T-Shirts imprimés Hauts 'tank' Chemises polo

Rayon des jeunes hommes

Economisez maintenant 33% sur ces vêtements mode d'été de marque connue. **Bermudas T-shirts imprimées Chemises polo Hauts 'tank' Pantalons d'été Coupe-vent Chemises de coton Sweatshirts imprimés**

Rayon vêtements de travail

Espadrilles Converse pour garçons Modèles hauts et bas. Etaient originalement 45.95. **Prix vente bousculade 8⁰⁰**

Tous nos souliers d'été pour hommes **Maintenant 33%** de rabais sur nos prix déjà bas

20% de rabais sur nos prix d'escompte antérieurs

Tout notre équipement de camping en stock

Tentes Sacs de couchage Havresacs Matelas à air Lits de camp Vaisselle Lampes de poche Accessoires

3e étage

Economisez 33% sur **T-shirts et polos Shorts de jeu Shorts de marche Slacks d'été pour dames**

Costumes de bain pour dames Légèrement irréguliers. Etaient 9.97. **6⁰⁰**

Hauts et Slacks d'été Tailles fortes ou de maternité. **Comparez à 24.95 7⁰⁰**

Robes d'été Etaient jusqu'à 24.95. **12⁰⁰ et 15⁰⁰**

Blouses et Jupes sélectionnées, d'été en stock **Maintenant seulement 5⁰⁰**

Manteaux tout temps pour dames Etaient 39.97. **Maintenant 18⁰⁰**

Economisez 33% - 50% sur **Hauts ouatés T-shirts Ensembles 2 mcx pour bébés Pantalons d'été Shorts de baignade et de jeu pour enfants 1-6x**

Economisez 33% - 50% sur **Pantalons d'été Shorts Ensembles avec shorts Coupe-vent T-shirts Chemises sport pour garçons 8-16 ans**

Economisez 33% - 50% sur **Shorts de jeu T-shirts Chemises polo Pantalons d'été pour filles 7-14**

3e étage

Economisez 25%-33% sur **Pantalons d'été pour hommes**

Economisez 25% sur **Shorts ou maillots de bain pour hommes**

Economisez 33% à 50% sur **Chemises polo et de sport pour hommes**

Economisez 25% sur **Jackets pour hommes**

T-shirts unisexes Epatants imprimés! Faits au Canada. **3⁹⁹**

Débarbouillettes 11X11" dans un choix de teintures. **4 pour 89¢**

Linges à vaisselle Couleurs assorties. 12x12" **4 pour 99¢**

Sacs à déchets 26X36". Notre rég. 10 pour 1.19 (Limite: 3 par client) **74¢**

Sacs à déchets de cuisine 20x22". Notre rég. 10 pour 59¢ (Limite: 3 par client) **44¢**

Savon Palmolive 3 pains de 100 g Super économie **99¢**

Serviettes à vaisselle Grandes (23x34"). Quadrillés divers. **77¢**

Protège-oreillers Blanc avec fermoir à glissière **99¢**

Couvertures de camping Esmond 59x83" grises. **6⁹⁷**

Sacs de voyage pour complets et jackets Vinye avec fermoir à glissière **1⁹⁹**

Tous nos tissus d'été (Incluant Lycra) Maintenant 1/2 prix

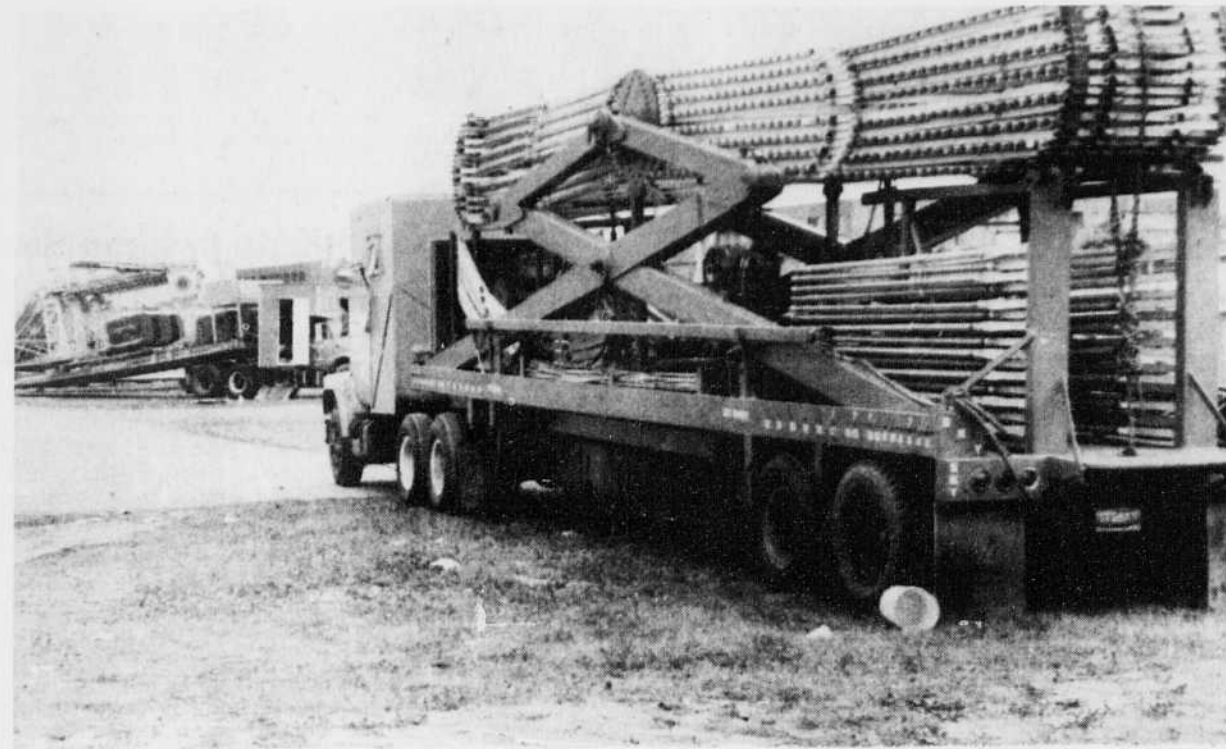
Utilisez le stationnement municipal, rue Wellington sud, avec accès facile à notre magasin.

Au Bon Marché
45, King ouest

Jeton de stationnement gratuit avec votre achat.

La plus forte foule en 10 ans selon la Société d'agriculture du comté de Drummond

Près de 60 000 personnes à la 23e expo agricole



(Photo La Tribune par Richard Jean)

Le cirque Beauce Carnaval a plié bagage, hier, au lendemain de la fermeture de la 23e édition de l'exposition agricole de Drummondville qui a attiré près de 60 000 visiteurs.

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE — Avec le concours de Dame Température, qui s'est nettement montrée plus élémentaire que par les années passées, la 23e exposition agricole de Drummondville, qui s'est tenue au 27 juin au 2 juillet, a connu son plus grand succès de la dernière décennie.

Même si le bilan final n'a pas encore été déposé par la Société d'agriculture du comté de Drummond, les organisateurs parlent d'un succès inespéré tant au point de vue de l'assistance que du point de vue financier.

Malgré l'été L'épidémie de rougeole persiste à Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) — Même si elle a considérablement diminué en importance au cours des dernières semaines, l'épidémie de rougeole n'en est pas moins omniprésente à Drummondville.

Le Département de santé communautaire de l'hôpital Ste-Croix a en effet enregistré cinq nouveaux cas dans la journée de dimanche, la maladie ayant frappé surtout des enfants en bas âge.

Sporadiquement, a souligné la secrétaire du docteur Guyline Landry-Frêchette du DSC, Mme Nicole Joyal, quelques autres cas ont aussi été signalés au cours des dernières semaines.

490 personnes

La dernière compilation faite par le DSC, en date du 26 juin, fait état de 490 personnes de tout âge qui ont dû être traitées pour cette maladie au cours des deux derniers mois et ce, seulement dans le territoire de la ville de Drummondville.

"Cependant, devait préciser Mme Joyal, aucun de ces cas n'a entraîné de complications majeures."

Elle devait conclure: "Maintenant que l'école est terminée, et qu'il y a donc moins d'attroupement chez les enfants, l'épidémie devrait disparaître complètement sous peu."

"Je ne pourrais parier là-dessus mais je crois que nous avons atteint des records d'assistance vendredi dernier et dimanche. Même sous la pluie samedi, la foule était tout de même importante. Au total, il est permis de croire que nous avons accueilli près de 60 000 visiteurs cette année. C'est de loin la meilleure exposition depuis bien des années", a révélé, hier, le président Fernand Charpentier.

cants ont semblé apprécier les changements apportés pour l'emplacement des kiosques. Les amateurs de jeux ont aussi aimé le nouveau casino muni d'un air climatisé", a-t-il rapporté.

Le président Charpentier a finalement indiqué que d'autres changements sont envisagés pour l'exposition de 1990 qui devrait à nouveau avoir lieu à la même période.

M. Charpentier croit que les nouveaux aménagements effectués au cours de la dernière année au Centre d'expositions et d'enchères Drummond ont aussi contribué au succès de la dernière édition.

Changements

"Les éleveurs et les commer-

"Nous manquons toujours d'espace pour les animaux et il va falloir solutionner ce problème. Sans y investir des sommes trop élevées, il n'est pas impossible que le pavillon du maire soit transformé afin de pouvoir accueillir plus d'éleveurs", a-t-il commenté.

Jean-Paul Croteau d'Arthabaska membre de l'Ordre du Canada

par Maurice CLOUTIER
ARTHABASKA — Une carrière fructueuse dans le milieu de l'éducation et un engagement social remarquable ont pavé la voie à l'entrée de M. Jean-Paul Croteau d'Arthabaska au sein de l'Ordre du Canada.

Hier, M. Croteau a confirmé que la gouverneure générale du Canada, Mme Jeanne Sauvé, lui a proposé de devenir membre de l'Ordre du Canada, il y a déjà plusieurs semaines. Cependant, la cérémonie officielle de remise de la décoration aura lieu à l'automne seulement.

L'Ordre du Canada est une re-

connaissance à la contribution exceptionnelle d'une personne dans divers domaines. Le Frère du Sacré-Coeur Romain Legaré, originaire de Princeville, est le dernier fils de la région des Bois-Francis à avoir reçu l'Ordre du Canada avant M. Croteau.

M. Croteau a accueilli avec surprise cette décoration totalement inattendue. Encore hier, il cherchait à connaître l'identité de celui qui a défendu sa candidature. Il s'est dit "ému" et "stimulé" par cet honneur. Il croit que son travail dans le secteur de l'éducation et dans sa communauté sont responsables de sa nomination.

De 1963 à 1985, M. Croteau a assumé la direction de la Commis-

sion scolaire régionale des Bois-Francis. "J'ai travaillé à bâtir un système scolaire dans les années 1960", a-t-il rappelé.

Agé de 59 ans et père de deux enfants, M. Croteau est toujours très impliqué dans la communauté. En plus d'être président de Vêtements Victoriaville et vice-président du Centre de concertation et d'aide technique Arthabaska-Erable, M. Croteau est notamment échevin à la Ville d'Arthabaska et président de la Corporation de développement touristique des Bois-Francis.

M. Croteau a souligné qu'il a toujours apprécié travailler dans des organisations "pour soutenir le développement économique".

En bref

Rue fermée

DRUMMONDVILLE — La rue DuPont à Drummondville sera fermée entre Hériot et Hemming du 4 au 18 juillet pour l'installation et le fonctionnement de l'équipement du Festival mondial de folklore. C'est ce qu'a annoncé l'hôtel de ville en invitant les automobilistes à en prendre bonne note.

Bal du chien-chaud

DRUMMONDVILLE — C'est jeudi de cette semaine, le 6 juillet, que se tient le 23ième bal du chien chaud au parc Frigon du quartier ouest de Drummondville. Cette activité, qui attire toujours le beau temps, est destinée à recueillir des fonds pour les loisirs de Drummondville-Ouest.

Cours pour techniciens

VICTORIAVILLE — Le conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) vient de recevoir 60 000 \$ pour organiser des cours de formation pour les techniciens ambulanciers de la région 04.

La CSST dénoncée

ARTHABASKA — Le conseil central des Bois-Francis de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) dénonce l'intention de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) de couper dans les efforts consentis à la prévention par les équipes des départements de santé communautaires.

Quatre projets

VICTORIAVILLE — Le député fédéral de Lotbinière, Maurice Tremblay, a annoncé l'acceptation de quatre projets de création d'emplois temporaires. Emploi et Immigration Canada versera 70 305 \$ pour la création de 11 emplois pendant des périodes variant entre 35 et 50 semaines, dont 14 397 \$ pour une étude de faisabilité par le groupe de promotion d'une piste cyclable dans la région des Bois-Francis et 15 249 \$ pour le classement de documents à la Ville d'Arthabaska.

Message de prévention

VICTORIAVILLE — Près de 10 000 écoliers de la région 04, dont plus de 3000 de la région des Bois-Francis, ont eu droit au cours de la dernière année scolaire à une rencontre avec des représentants d'Hydro-Québec, concernant la prévention du danger que représentent des installations électriques.

Journée champêtre

VICTORIAVILLE — La journée champêtre du bureau du ministre de l'Agriculture de la région 04 et du Conseil régional des sociétés d'agriculture, qui attire annuellement de nombreux agriculteurs, aura lieu le 23 juillet prochain, à compter de 9 h 45, à la Ferme Ombre du clocher au 4920

de la route 218 à Sainte-Cécile-de-Lévrard. La journée permet aux visiteurs d'obtenir des informations sur plusieurs sujets.

Compostage

WARWICK — Une autre journée de démonstration sur le compostage est organisée par le Centre de développement d'agrobio-logie du Québec le 15 juillet, à 9 h 30, à la ferme du centre sur la route Alfred-Laliberté à Ste-Elisabeth-de-Warwick. L'inscription est fixée à 10 \$ pour les non-membres et 5 \$ pour les membres.

Fête des 40 ans

WARWICK — Le mouvement Scout et Guide de Warwick est à organiser des retrouvailles, pour souligner son 40e anniversaire de fondation. La fête aura lieu au local du mouvement à Warwick le 26 août prochain. Les personnes intéressées doivent s'inscrire sans tarder auprès des responsables de la fête, dont Mme Lorraine Paiement au 358-6549.

Marionnettes

ARTHABASKA — Un spectacle de marionnettes, qui fera sûrement la joie des petits, sera présenté samedi, le 8 juillet, à 10 h, au Musée Laurier d'Arthabaska. Le coût pour les enfants est seulement de 0,50 \$ et comprend aussi un atelier de maquillage, un atelier de dessin et une chasse au trésor. Les adultes, eux, pourront visiter le musée. Si la pluie s'en

mêle, l'activité sera remise au lendemain, le 9 juillet.

Nouveau directeur

VICTORIAVILLE — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Victoriaville a finalement embauché M. Denis Lalonde pour occuper le poste de directeur de l'école polyvalente Le Boisé, à Victoriaville. Il succède à M. Benoit Arsenault, qui a pris sa retraite. M. Lalonde oeuvrait auparavant à l'école polyvalente Le Tourneol, à Windsor. En outre, M. Alain Defoy d'Arthabaska a été choisi comme directeur adjoint à la formation professionnelle à l'école polyvalente Le Boisé.

Nominations

VICTORIAVILLE — La Commission scolaire de Victoriaville a procédé récemment à diverses nominations. Ainsi, l'enseignant Pierre Ratté devient directeur de l'école institutionnelle Albert-Morissette-St-Wilfrid, le conseiller pédagogique Yves Couture devient coordonnateur des programmes de l'enseignement primaire, M. J.-Yvon Pouliot devient secrétaire général de la commission scolaire, Mme Louise Lachapelle devient conseillère en gestion du personnel et l'enseignant Jean-Yves Marin devient directeur de centre à l'éducation aux adultes pour le secteur Victoriaville-Warwick.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Lac-Mégantic Une ville avant tout...
VILLE DE LAC-MÉGANTIC
OFFRE D'EMPLOIS

La Ville de Lac-Mégantic est actuellement à la recherche de personnes intéressées à travailler comme

POLICIERS

Ces personnes doivent:

- posséder un diplôme d'études collégiales ou une formation équivalente;
- avoir la capacité physique répondant aux normes prévues dans l'emploi;
- être disponibles pour suivre le programme de formation (à leurs frais);
- demeurer à Lac-Mégantic si elles sont embauchées par la municipalité.

Toutes expériences de travail similaires sont un avantage. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et tout autre document pertinent avant 12 heures, le vendredi 14 juillet 1989 à l'attention du directeur général à l'adresse suivante:

Ville de Lac-Mégantic
 5527 rue Frontenac, bureau 200
 Lac-Mégantic, Québec
 G6B 1H6
 Tél.: 819-583-2441

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
 composez 0 et demandez Zenith 5-3060
 À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

A ne pas oublier lors de vos plantations de répéter l'application d'engrais **TRANS-PLANTEUR** à raison d'une fois aux deux semaines jusqu'à la fin juillet. Ceci aidera à l'enracinement rapide.

SUR PRÉSENTATION DU COUPON RABAIS à l'achat d'engrais: 10-52-10

500 g Spécial Rég. \$5.99

Valide jusqu'au 9 juillet ou jusqu'à épuisement des marchandises.

la tribune

Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

Le conseil jardin

CENTRES JARDIN serres et pépinières

Gagnon BOTANIX

LES EXPERTS-CONSEILS

2480, King Est, Fleurimont 564-0044
 4500, boul Bourque, Rock Forest 564-7884
 989, Child, Coaticook 849-7934

FRAISES

Plus de 20 ans d'expérience vous garantissent une organisation efficace et des fraises en abondance de première qualité.

Venez les cueillir vous-mêmes!

Suggestion: apportez vos contenants.

TOUS LES JOURS de 7h a.m. à 7h p.m.

Service rapide et courtis

Sacs à congélation avec achat de 5 kilos et plus
 Tot en saison (Quantité limitée)

GRATUIT Escompte sur crème.

FERME WERA ENR.

2 1/2 milles du centre de Lennoxville, direction Stanstead, Jct Route 143-147.

562-5938 - 562-4515

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC.

OFFRE D'INTRODUCTION 3 SEMAINES de service pour **49\$**

«DES RÉSULTATS? AVEC NUTRI/SYSTÈME, J'AI PERDU 53 LIVRES».

Le programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- pas de calories à compter
- attention individuelle

Rose avant Nutri/Système

Notre cliente Rose a perdu 53 livres

nutri/système

cliniques minceur

Plus de 1,200 cliniques en Amérique du Nord

APPELÉZ DÈS MAINTENANT POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION.

SHERBROOKE 823-7000

* L'offre spéciale comprend 3 semaines de service. Exclut les aliments Nutri/Système, les produits et le programme de maintien. Pour les nouveaux clients seulement.